

# **RAPPORT**

---

## **DU CONSEIL DE LA FAO**

**Cent trente-deuxième session**  
**Rome, 18-22 juin 2007**

---



**CONSEIL**  
**(à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007)**

*Président indépendant du Conseil: Mohammad Saeid Noori Naeini*

Afrique du Sud <sup>3</sup>  
Algérie <sup>1</sup>  
Allemagne <sup>3</sup>  
Arabie saoudite <sup>2</sup>  
Australie <sup>2</sup>  
Bangladesh <sup>3</sup>  
Bolivie <sup>1</sup>  
Brésil <sup>1</sup>  
Cameroun <sup>1 4</sup>  
Canada <sup>1</sup>  
Cap-Vert <sup>1</sup>  
Chili <sup>3</sup>  
Chine <sup>3</sup>  
Côte d'Ivoire <sup>2</sup>  
Cuba <sup>1</sup>  
Égypte <sup>2</sup>  
El Salvador <sup>2</sup>

Émirats arabes unis <sup>1</sup>  
Érythrée <sup>1</sup>  
États-Unis d'Amérique <sup>1</sup>  
Éthiopie <sup>3</sup>  
France <sup>2</sup>  
Gabon <sup>3</sup>  
Inde <sup>2</sup>  
Indonésie <sup>2</sup>  
Iran (République islamique d') <sup>3</sup>  
Italie <sup>2</sup>  
Japon <sup>3</sup>  
Liban <sup>2</sup>  
Madagascar <sup>2</sup>  
Malaisie <sup>3</sup>  
Mali <sup>1</sup>  
Malte <sup>1</sup>  
Mexique <sup>1</sup>

Nigéria <sup>2</sup>  
Oman <sup>1</sup>  
Pakistan <sup>2</sup>  
Panama <sup>3</sup>  
Pays-Bas <sup>1</sup>  
République de Corée <sup>3</sup>  
République de Moldova <sup>3</sup>  
Royaume-Uni <sup>2</sup>  
Slovénie <sup>1</sup>  
Suède <sup>2</sup>  
Thaïlande <sup>3</sup>  
Trinité-et-Tobago <sup>1</sup>  
Ukraine <sup>3</sup>  
Uruguay <sup>3</sup>  
Zambie <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Mandat expirant à la fin de la trente-quatrième session de la Conférence, novembre 2007.

<sup>2</sup> Mandat expirant le 31 décembre 2008.

<sup>3</sup> Mandat expirant à la fin de la trente-cinquième session de la Conférence, novembre 2009.

<sup>4</sup> Remplacé par la République démocratique du Congo à partir de novembre 2007.

# **RAPPORT**

---

## **DU CONSEIL DE LA FAO**

**Cent trente-deuxième session**  
**Rome, 18-22 juin 2007**

---

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ISBN 978-92-5-105713-1

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service de la gestion des publications, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie) ou, par courrier électronique, à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

© FAO 2007





---

## Table des matières

---

|                                                                                                              | Paragraphes |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| INTRODUCTION - QUESTIONS DE PROCÉDURE                                                                        | 1 - 5       |
| ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER                                                                 | 3           |
| ÉLECTION DE TROIS VICE-PRÉSIDENTS ET NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION           | 4 - 5       |
| ACTIVITÉS DE LA FAO ET DU PAM                                                                                | 6 - 55      |
| RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DES PÊCHES (ROME, 5-9 MARS 2007)                              | 6 - 12      |
| RAPPORT DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ DES FORÊTS (ROME, 13-16 MARS 2007)                              | 13 - 20     |
| RAPPORT DE LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION DU COMITÉ DES PRODUITS (ROME, 23-25 AVRIL 2007)                       | 21 - 27     |
| RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE (ROME, 25-28 AVRIL 2007)                          | 28 - 36     |
| RAPPORT DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (ROME, 7-10 MAI 2007)   | 37 - 44     |
| PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL                                                                                | 45 - 49     |
| <i>Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2006</i>                           | 45 - 49     |
| PRÉPARATIFS DE LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE LA FAO                                        | 50 - 55     |
| <i>Organisation de la session et ordre du jour provisoire</i>                                                | 50 - 51     |
| <i>Date limite de dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil</i>                    | 52          |
| <i>Désignation du Président de la Conférence et des Présidents de la Commission I et de la Commission II</i> | 53          |
| <i>Désignation de neuf membres de la Commission de vérification des pouvoirs (pays)</i>                      | 54          |
| <i>Désignation de sept membres du Comité des résolutions (pays)</i>                                          | 55          |

---

|                                                                                                                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME, AU BUDGET,<br>AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION MATTERS                                                                                          | 56 - 110  |
| SOMMAIRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET<br>BUDGET 2008-2009                                                                                                                             | 56 - 67   |
| RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA QUATRE-VINGT-<br>DIX-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA<br>CENT-DIX HUITIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER<br>(ROME, 23 MAI 2007) | 68 - 69   |
| RAPPORT DE LA QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME SESSION DU<br>COMITÉ DU PROGRAMME (ROME, 21-25 MAI 2007)                                                                                    | 70 - 77   |
| RAPPORTS DE LA CENT DIX-SEPTIÈME SESSION<br>(ROME, 24 JANVIER 2007), ET DE LA CENT DIX-HUITIÈME SESSION<br>(ROME, 17-25 MAI 2007) DU COMITÉ FINANCIER                               | 78 - 97   |
| <i>Situation des contributions et des arriérés</i>                                                                                                                                  | 78 - 79   |
| <i>Exécution du budget 2006</i>                                                                                                                                                     | 80 - 82   |
| <i>Barème des contributions 2008-2009</i>                                                                                                                                           | 83 - 85   |
| <i>Nomination du Commissaire aux comptes</i>                                                                                                                                        | 86 - 90   |
| <i>Adoption du russe en tant que langue de la FAO</i>                                                                                                                               | 91 - 93   |
| <i>Autres questions découlant des rapports</i>                                                                                                                                      | 94 - 97   |
| ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE DE LA FAO                                                                                                                                           | 98 - 104  |
| RÉFORME DE LA FAO: PROGRÈS ACCOMPLIS                                                                                                                                                | 105 - 110 |
| <i>Modalités de la mise en place d'un bureau sous-régional en Amérique centrale</i>                                                                                                 | 105 - 110 |
| QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES                                                                                                                                          | 111 - 130 |
| RAPPORT DE LA QUATRE-VINGT-UNIÈME SESSION DU COMITÉ<br>DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES<br>(ROME, 4-5 AVRIL 2007)                                                     | 111 - 129 |
| AUTRES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUE                                                                                                                                    | 130       |
| <i>Invitation d'États non membres à assister à des réunions de la FAO</i>                                                                                                           | 130       |
| QUESTIONS DIVERSES                                                                                                                                                                  | 131 - 134 |
| CALENDRIER RÉVISÉ DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS<br>ET DES AUTRES RÉUNIONS PRINCIPALES DE LA FAO 2007-2008                                                                     | 131       |
| MÉDAILLE MARGARITA LIZÁRRAGA                                                                                                                                                        | 132       |
| NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT                                                                                                                                             | 133 - 134 |

**ANNEXES**

- A**      Ordre du jour de la cent trente-deuxième session du Conseil
- B**      Liste des délégués et observateurs
- C**      Liste des documents
- D**      Barème des contributions proposé pour 2008-2009
- E**      Amendement à l'Article XXII de l'Acte constitutif de la FAO - Texte authentique de l'Acte constitutif de la FAO en langue russe (Projet de Résolution de la Conférence)
- F**      Amendement à l'Article XLVII du Règlement général de l'Organisation - Adoption du russe en tant que langue de l'Organisation (Projet de Résolution de la Conférence)
- G**      Amendement à l'Article I du Statut du personnel intitulé *Devoirs, obligations et privilèges*
- H**      Calendrier provisoire 2007-2008 des sessions des Organes directeurs de la FAO, et des autres principales sessions



## INTRODUCTION - QUESTIONS DE PROCÉDURE

1. Le Conseil a tenu sa cent trente-deuxième session à Rome, du 18 au 22 juin 2007, sous la présidence de M. Mohammad Saeid Noori Naeini, Président indépendant du Conseil.
2. Le Directeur général a prononcé un discours liminaire.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER <sup>1</sup>

3. Le Conseil a pris note de la Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par la Communauté européenne et, après avoir décidé d'ajouter un élément de point intitulé « *Nomination du Directeur général adjoint* » au point 19, « *Autres questions* », a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session. L'ordre du jour est joint au rapport, à l'Annexe A.

### ÉLECTION DE TROIS VICE-PRÉSIDENTS ET NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION <sup>2</sup>

4. Le Conseil a élu trois Vice-Présidents pour sa session: José Emilio Suadi Hasbún (El Salvador), Christer Wretborn (Suède) et Pinit Korsieporn (Thaïlande).
5. Le Conseil a élu Ligia Maria Scherer (Brésil) Présidente du Comité de rédaction, composé des Membres suivants: Allemagne, Australie, Bolivie, Brésil, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Gabon, Indonésie, Japon, Oman, Royaume-Uni et Zambie.

---

<sup>1</sup> CL 132/1; CL 132/INF/1; CL 132/INF/6; CL 132/PV/1; CL 132/PV/7.

<sup>2</sup> CL 132/PV/1; CL 132/PV/7.

---

## ACTIVITÉS DE LA FAO ET DU PAM

### RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DES PÊCHES (ROME, 5-9 MARS 2007) <sup>3</sup>

6. Le Conseil s'est félicité des travaux effectués par la vingt-septième session du Comité des pêches, et a approuvé son rapport et ses recommandations.
7. Le Conseil a prié instamment la FAO, en tant que seul organisme mondial chargé des pêches, de continuer à affirmer son rôle de premier plan sur la scène internationale dans le secteur des pêches, à encourager la mise en place du Code de conduite pour une pêche responsable, ses plans d'action internationaux pertinents, la Stratégie visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches (la Stratégie) et à renforcer le rôle des Organisations régionales de gestion des pêches. Il a pris note avec satisfaction de la réponse positive du Comité des pêches à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à de nouveaux enjeux comme la gestion de la pêche hauturière en eaux profondes, la création de bases de données mondiales sur les écosystèmes marins vulnérables dans les zones situées hors de la juridiction nationale et l'élaboration d'un registre mondial détaillé des bateaux de pêche.
8. Le Conseil a relevé que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée reste une préoccupation importante et s'est félicité de l'initiative visant à engager un processus conduisant à l'adoption d'un accord international juridiquement contraignant établissant des mesures de contrôle dans les ports sur la base du Plan type de la FAO concernant les mesures du ressort de l'État du port.
9. Le Conseil a reconnu que la pêche artisanale et l'aquaculture jouaient un rôle de plus en plus important pour des éléments essentiels tels que la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. La plupart des États Membres ont souligné qu'il était nécessaire d'accorder une priorité élevée à ces sous-secteurs. Le Conseil a noté que le Comité des pêches avait réaffirmé qu'une priorité élevée devrait être accordée au développement de l'aquaculture en Afrique et à la mise en place d'un programme de travail spécifique pour la pêche artisanale.
10. Le Conseil a reconnu la nécessité de renforcer l'assistance technique et financière accordée aux pays en développement, notamment à l'appui des efforts qu'ils déploient en vue de respecter les conditions requises pour l'accès aux marchés internationaux.
11. Il a été noté avec préoccupation que les recommandations du Groupe consultatif spécial d'experts de la FAO n'avaient pas été dûment prises en considération par le Secrétariat de la CITES au sujet des propositions concernant l'inscription sur les listes des annexes de la CITES.
12. Le Conseil a rappelé la nécessité d'une plus grande transparence et d'une responsabilité accrue pour ce qui est des activités effectuées par le Département des pêches et de l'aquaculture dans le cadre d'un financement extrabudgétaire. Le Conseil a pris note que le Comité des pêches avait souligné la nécessité d'octroyer davantage de ressources au Département des pêches et de l'aquaculture, et surtout à son Programme ordinaire, afin de répondre aux attentes de la communauté internationale.

---

<sup>3</sup> CL 132/7; CL 132/PV/2; CL 132/PV/7.

## **RAPPORT DE LA DIX-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ DES FORÊTS (ROME, 13-16 MARS 2007) <sup>4</sup>**

13. Le Conseil a approuvé le rapport de la dix-huitième session du Comité des forêts.
14. Le Conseil a demandé à la FAO de continuer à jouer son rôle de premier plan dans le Partenariat de collaboration sur les forêts et de renforcer ses activités dans le domaine du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports concernant les forêts aux échelles nationale, régionale et internationale. Le Conseil a demandé à la FAO de renforcer sa coopération avec le Forum des Nations Unies sur les forêts pour atteindre les objectifs de l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts.
15. Le Conseil a demandé à la FAO de poursuivre ses récents efforts visant à renforcer les Commissions régionales des forêts, en soulignant l'importance d'un lien régional efficace entre les politiques forestières mondiales et le Comité des forêts, et la mise en oeuvre sur le terrain. Le Conseil a salué l'appui fourni par la FAO aux programmes forestiers nationaux, et notamment les travaux du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux.
16. Le Conseil a prié la FAO d'aider les États Membres intéressés à élaborer des stratégies complètes pour les bioénergies. Plusieurs Membres ont souligné le rôle de plus en plus important que jouait le bois dans la satisfaction des besoins énergétiques dans de nombreux pays en développement. Le Conseil a demandé à la FAO de préparer un rapport analytique sur les effets aux niveaux social, économique et environnemental des modifications liées à l'emploi du bois pour la production d'énergie.
17. Notant le rôle essentiel que jouent les forêts dans l'atténuation des effets des changements climatiques grâce à la fixation du carbone, ainsi que les impacts négatifs potentiels que les changements climatiques pourraient avoir sur la santé des forêts, le Conseil a demandé à la FAO de continuer à accorder une priorité élevée aux forêts et aux changements climatiques, et à collaborer avec les États Membres pour les aider à mettre au point des stratégies plus efficaces d'adaptation. Le Conseil a noté les avantages potentiels d'un déboisement moindre en ce qui concerne la réduction des émissions de carbone, et il a invité la FAO à continuer à travailler avec la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sur cette question.
18. Le Conseil a souligné la contribution importante qu'apportaient les forêts à la durabilité des moyens d'existence et à l'élimination de la pauvreté et de la faim. À cet égard, il a invité la FAO à poursuivre ses efforts visant à aider les pays en développement à mettre en oeuvre une gestion forestière durable en s'occupant des dimensions sociales, économiques et environnementales des forêts et des arbres hors forêt.
19. Le Conseil a reconnu le rôle important que jouait la FAO en tant que centre mondial de connaissances et d'information pour les forêts, et il a demandé à la FAO de continuer à apporter son appui aux pays pour renforcer leur capacité en matière d'information forestière.
20. Tout en faisant à nouveau part de sa préoccupation sur le fait que les activités principales du Département des forêts dépendaient de plus en plus des ressources extrabudgétaires, le Conseil a pris acte de l'inquiétude du Comité des forêts concernant l'insuffisance des ressources allouées aux forêts pour que la FAO puisse agir efficacement face aux enjeux nouveaux identifiés par le Comité.

---

<sup>4</sup> CL 132/8; CL 132/PV/2; CL 132/PV/7.

---

## RAPPORT DE LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION DU COMITÉ DES PRODUITS (ROME, 23-25 AVRIL 2007) <sup>5</sup>

21. Le Conseil a approuvé le rapport de la soixante-sixième session du Comité des produits.
22. Le Conseil s'est félicité de la reprise des négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha. Il a rappelé le double objectif du Cycle, à savoir, l'accroissement du commerce international et la promotion du développement économique, et il a reconnu qu'une heureuse issue aurait pour conséquence des avantages économiques favorables à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il a demandé instamment à la FAO de continuer à appuyer le processus de Doha. La plupart des Membres se sont félicités de l'analyse entreprise par le Secrétariat sur les incidences de la réforme du commerce, et ont exhorté à la poursuite de cette analyse minutieuse. Le Conseil a accueilli favorablement l'assistance technique et l'appui au renforcement des capacités qui ont permis aux États Membres de participer pleinement aux négociations commerciales multilatérales.
23. Le Conseil a approuvé la suggestion du Comité des produits relative à l'extension et au ciblage des travaux de la FAO sur des "produits spéciaux" dans le cadre des négociations multilatérales sur l'aide aux pays en développement, en vue d'obtenir une utilisation correcte de la souplesse et des initiatives politiques à disposition. Il a également reconnu l'importance des travaux sur les poussées d'importation et les sauvegardes. Tout en reconnaissant le rôle que les produits spéciaux pouvaient jouer en offrant des espaces de politiques et le rôle que le mécanisme spécial des sauvegardes pouvait jouer en permettant aux pays de gérer leurs poussées d'importation, certains Membres ont souligné qu'ils ne sauraient se substituer à la réforme des marchés et qu'ils devaient être considérés exclusivement comme des mécanismes transitoires.
24. Le Conseil s'est félicité du soutien de la FAO à l'initiative Aide au commerce de l'OMC visant à s'attaquer aux contraintes pesant sur l'offre. Certains Membres ont souligné que cette initiative ne devrait pas être considérée comme un élément du remplacement de la dimension du développement du Cycle de Doha. La plupart des Membres ont reconnu l'importance des liens entre les cinq secteurs d'intervention, notamment le transfert des technologies, les infrastructures rurales, les investissements dans la gestion de l'eau, les normes techniques des produits, les négociations commerciales et l'analyse des politiques commerciales.
25. Le Conseil a remarqué l'impact de la croissance des biocarburants sur le cours de certains produits agricoles. Certains Membres se sont dits préoccupés, cependant, des effets que pourrait avoir cette croissance sur les marchés et sur la sécurité alimentaire. Le Conseil est convenu de la nécessité d'une analyse économique supplémentaire, et a pris note avec satisfaction que la FAO avait un projet en cours visant à examiner ces questions. Certains Membres ont également reconnu les avantages environnementaux potentiels découlant d'une utilisation à plus grande échelle de solutions de remplacement des combustibles fossiles.
26. Le Conseil a reconnu la croissance économique de la Chine et de l'Inde, ainsi que son impact sur les marchés des produits internationaux décrits dans le document pertinent du Comité des produits. Il s'est félicité que les deux pays se soient déclarés disposés à collaborer avec la FAO sur des études futures.
27. En demandant que les analyses relatives au commerce et aux marchés se poursuivent, le Conseil a mis l'accent sur les possibilités de bénéficier d'un effet multiplicateur des ressources limitées du Secrétariat grâce à la coopération ouverte avec des institutions pertinentes, au niveau tant national qu'international.

---

<sup>5</sup> CL 132/6; CL 132/PV/2; CL/132/PV/7.

## **RAPPORT DE LA VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ DE L'AGRICULTURE (ROME, 25-28 AVRIL 2007) <sup>6</sup>**

28. Le Conseil a approuvé le rapport de la vingtième session du Comité de l'agriculture. Il s'est félicité des réalisations figurant dans le Rapport sur l'exécution du Programme 2004-05. De nombreux Membres ont demandé que l'on adopte à l'avenir une approche davantage fondée sur les résultats, comportant une analyse quantitative des réalisations et des résultats des autoévaluations. Le Conseil a appuyé les propositions de la FAO dans les domaines thématiques examinés par le Comité, tout en notant qu'étant donné que le processus de l'Évaluation externe indépendante était en cours, il pourrait être nécessaire d'apporter des modifications au PTB 2008-09.

29. Le Conseil a approuvé les priorités accordées par le Comité – sans ordre particulier – aux activités relatives aux maladies et aux organismes nuisibles aux animaux et aux végétaux (Convention internationale pour la protection des végétaux, Convention de Rotterdam, Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) et gestion des crises), à la nutrition et à la protection des consommateurs (Codex Alimentarius, qualité et sécurité sanitaire des aliments), aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ressources zoogénétiques), à la gestion durable des ressources naturelles (changements climatiques, dégradation de l'environnement), à l'appui au renforcement des capacités dans les pays en développement afin qu'ils participent plus efficacement aux négociations commerciales multilatérales, aux agro-industries, aux biotechnologies, à la vulgarisation et à la recherche, à la réforme agraire et au développement rural, aux questions de parité hommes-femmes, à l'analyse des politiques et aux avis en la matière, à l'échange de connaissances et au renforcement des capacités, ainsi qu'à l'information et aux statistiques (FAOSTAT).

30. Le Conseil a rappelé qu'il partageait les préoccupations du Comité au sujet de la part décroissante des financements du budget ordinaire relatifs aux programmes relevant du Comité de l'agriculture, par rapport aux ressources extrabudgétaires. La plupart des Membres ont rappelé la nécessité d'un équilibre entre les activités normatives et opérationnelles. De nombreux Membres ont estimé qu'il était nécessaire de disposer d'un complément d'information sur les partenariats, en particulier entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

31. Le Conseil a fait sienne l'importance donnée à la question des interactions élevage-environnement et il est convenu que la FAO organiserait des consultations de haut niveau, aiderait les pays, sur demande, à concevoir et à mettre en œuvre des cadres de politiques, et constituerait un ensemble de directives, de documents généraux et d'outils d'aide à la décision en collaboration avec les États Membres et d'autres parties intéressées, y compris le secteur privé. De nombreux Membres ont souligné le fait que ces consultations devraient être suffisamment vastes pour pouvoir englober les nombreux aspects liés à la gestion de l'élevage, notamment la compétitivité. De nombreux Membres ont également évoqué les aspects environnementaux découlant de l'élevage intensif à grande échelle.

32. Le Conseil a approuvé le fait que la FAO donne la priorité à l'action en réponse aux défis que pose le développement du secteur agroalimentaire et des agro-industries en renforçant les compétences et les capacités, en fournissant des informations et une analyse de qualité, en appuyant les agro-industries et les programmes de chaîne de valeur, et en favorisant le renforcement de la coopération entre les secteurs public et privé, dans le but, entre autres, de créer de la valeur ajoutée pour les petits exploitants et de leur offrir la possibilité de s'affranchir de l'agriculture de subsistance et en établissant d'étroites relations de travail avec l'ONUDI, avec

---

<sup>6</sup> CL 132/9; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

---

d'autres institutions des Nations Unies et d'autres organisations compétentes. Le Conseil s'est félicité de l'organisation d'un Forum mondial des agro-industries que l'Inde accueillerait.

33. Le Conseil a souscrit au rôle clé de la FAO en ce qui concerne les questions d'environnement liées à l'alimentation et à l'agriculture. Il a généralement appuyé la conduite d'une étude sur les éléments possibles d'un Cadre stratégique de la FAO pour l'agriculture et les défis environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle, sous réserve des conclusions de l'Évaluation externe indépendante, et de préférence dans les limites des ressources du programme ordinaire. Il a également reconnu l'importance de la fourniture, par la FAO, d'une assistance technique aux pays pour des questions complexes telles que les cultures énergétiques locales, les options d'adaptation aux changements climatiques, la gestion de l'interface environnement-élevage et la fourniture d'outils de connaissances et d'avis, éventuellement par l'intermédiaire de projets du PCT.

34. Le Conseil a reconnu que les bioénergies sont un important enjeu récent, et ont des effets positifs, mais si elles ne sont pas bien gérées, elles peuvent avoir des retombées négatives sur la sécurité alimentaire.

35. Le Conseil a approuvé le fait que la FAO s'efforce davantage de déterminer les conséquences des changements climatiques sur les ressources hydriques et sur le secteur agricole. Il a aussi accueilli favorablement la proposition de cadre intégré multidisciplinaire concernant la rareté de l'eau.

36. Le Conseil a rappelé l'importance de la réforme agraire et du développement rural, ainsi que du rôle significatif et exceptionnel que la FAO a joué à cet égard. S'agissant du rôle de la FAO dans les réalisations et le suivi de la CIRADR, le Conseil a pris note que le nouveau point focal de la FAO pour le développement rural était la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi en milieu rural du Département du développement économique et social, que des travaux transversaux seraient facilités et coordonnés par l'intermédiaire d'un groupe de travail interdépartemental et que la responsabilité de la réforme agraire et d'autres aspects des régimes fonciers continuerait à être du ressort de l'Unité de la gestion des terres et des régimes fonciers du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Quelques Membres ont souligné l'importance qu'il y avait à affecter des ressources suffisantes pour la nouvelle fonction de point focal. De nombreux Membres ont assuré être convaincus qu'il était essentiel d'avoir une approche prudente vis-à-vis du suivi de la CIRADR, en attendant les conclusions de l'Évaluation externe indépendante. Le Conseil a approuvé la décision du Comité figurant au paragraphe 49 du rapport du Comité de l'agriculture. À cette fin, de nombreux Membres se sont demandé comment mettre efficacement en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

### **RAPPORT DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (ROME, 7-10 MAI 2007) <sup>7</sup>**

37. Le Conseil a approuvé le rapport de la trente-troisième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), y compris les recommandations qu'il contient. Il a de nouveau fait part de sa préoccupation face à l'absence de progrès en matière de réduction du nombre de personnes souffrant de la faim, et il a demandé à chacun de redoubler d'efforts en vue de la réalisation des Objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Conseil a souligné l'utilité d'un aperçu plus analytique des résultats inégaux selon les régions en matière de réduction de l'insécurité alimentaire et l'importance qu'il y a à tirer les enseignements des expériences positives.

38. La plupart des Membres ont appuyé l'analyse et les recommandations relatives à l'aide alimentaire figurant dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2006* et ils ont demandé à la FAO de procéder à des études supplémentaires concernant notamment les

---

<sup>7</sup> CL 132/10; CL 132/LIM/2; CL 132/PV/2; CL132/PV/7.

incidences de l'aide alimentaire sur les marchés et sur le développement. L'attention a été appelée sur la question de la sécurité nutritionnelle. Le Conseil a renouvelé son appui à l'approche sur deux fronts, qui associe l'accès immédiat aux aliments pour les groupes les plus vulnérables, et les politiques et l'investissement dans le développement agricole et rural afin d'améliorer la production, la productivité des petits agriculteurs et de créer des emplois pour les ruraux pauvres.

39. Le Conseil a félicité le Secrétariat d'avoir mis l'accent sur les bioénergies à point nommé et il a reconnu qu'il s'agissait là d'un enjeu nouveau important qui pouvait avoir des incidences positives mais aussi - faute d'une gestion appropriée - des effets négatifs sur la sécurité alimentaire. Le Conseil est convenu que la FAO avait un rôle important à jouer dans la coordination et la conduite d'analyses plus approfondies visant à évaluer les possibilités et les risques afférents aux biocarburants de diverses sources, y compris de sources non alimentaires, et dans la fourniture d'une assistance technique et d'avis de politiques aux Membres à cet égard. De nombreux Membres ont souligné que cette analyse devrait être liée à une perspective régionale, reconnaissant que les incidences possibles des biocarburants sur la sécurité alimentaire étaient liées à la diversité des technologies, des produits, des zones agroécologiques et des conditions socioéconomiques. À cet égard, on a fait remarquer qu'il importait de tenir compte des pratiques exemplaires et de l'expérience acquise par certains pays.

40. Le Conseil s'est félicité de la contribution apportée par le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) et de la transition vers des Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire (PNSA et PRSA, respectivement), ainsi que d'autres activités pertinentes de la FAO à l'appui de la sécurité alimentaire dans les États Membres, en particulier l'initiative de coopération Sud-Sud de la FAO. Les Membres ont souscrit à la nécessité de mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation de nature à permettre le suivi quantitatif et l'évaluation des programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire et à permettre d'évaluer leurs effets. Le Conseil a encouragé une meilleure intégration des PNSA et PRSA dans les stratégies et politiques nationales de réduction de la pauvreté et il a souscrit aux propositions d'inscription à l'ordre du jour du CSA d'un point permanent concernant « L'état d'avancement des Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire et les enseignements tirés » et cela, tous les deux ans.

41. De nombreux Membres ont noté avec satisfaction les progrès faits en ce qui concerne l'Alliance internationale contre la faim et ils ont souligné que la FAO avait un rôle crucial à jouer dans le maintien de la coordination, de la communication, du plaidoyer et du renforcement des capacités des alliances nationales. Ils ont indiqué qu'ils étaient favorables au concept de la préparation d'une stratégie de mobilisation des ressources qui aiderait l'Alliance internationale et les alliances nationales à devenir toujours plus autonomes, et ils ont demandé des orientations pour appuyer la mise en oeuvre à l'échelle nationale.

42. Le Conseil a appuyé la recommandation visant à tenir la trente-quatrième session du CSA en octobre 2008 en concomitance avec la Journée mondiale de l'alimentation. La plupart des Membres se sont déclarés favorables à un débat général dans les enceintes appropriées au sujet des modalités et de la fréquence des futures sessions du CSA, et ils ont noté que l'Évaluation externe indépendante fournirait des indications supplémentaires à ce sujet.

43. Le Conseil a approuvé le document CL 132/LIM/2 – *Rapport quadriennal sur les progrès réalisés dans l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation: rapport soumis par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale au Conseil économique et social des Nations Unies par l'intermédiaire du Conseil de la FAO*.

44. De nombreux Membres ont demandé que l'on continue à appliquer les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, en soulignant l'importance des orientations et de l'appui fournis par la FAO aux pays concernés.

---

## PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

### *Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2006*<sup>8</sup>

45. Le Conseil s'est félicité des activités réalisées par le Programme alimentaire mondial, telles que décrites dans le Rapport annuel présenté à la session ordinaire de février 2007 du Conseil d'administration du PAM et dans le discours d'ouverture prononcé par M. Jean-Jacques Graisse, Directeur exécutif adjoint du PAM, chargé du Département des opérations.
46. Le Conseil a confirmé qu'il approuvait le Rapport, qui avait également été entériné par le Conseil d'administration du PAM à sa session de février.
47. Certains Membres ont félicité le PAM d'avoir rempli sa mission, qui était à l'origine de sauver des vies, et ont reconnu qu'elle s'était élargie puisqu'elle englobait désormais d'autres objectifs du Millénaire pour le développement, comme il lui avait été demandé au cours des divers sommets et conférences. Les Membres ont félicité la direction et le personnel du PAM pour les efforts déployés afin d'aider le nombre croissant de personnes souffrant de la faim dans le monde et les victimes de catastrophes et de conflits. Ils ont aussi noté les activités du PAM à l'appui du développement, notamment par l'intermédiaire du Programme d'alimentation scolaire. Certains Membres ont encouragé le PAM à renforcer ses partenariats de développement avec les gouvernements et les ONG, et ont encouragé les donateurs à verser des contributions au PAM.
48. Certains Membres ont remercié le PAM d'avoir mis l'accent sur la réforme des Nations Unies et axé ses efforts sur les secours d'urgence et d'autres mesures visant à renforcer l'efficacité de ses activités. Les Membres se sont aussi félicités de la présentation de programmes conjoints et de partenariats globaux, en notant en particulier le nombre record d'ONG. De nombreux Membres se sont montrés favorables à une coopération entre les organisations dont le siège est à Rome ayant pour but d'accroître la cohérence et de réduire les coûts, et de mettre en oeuvre l'action sur deux fronts. L'importance du renforcement des efforts de collaboration entre le PAM et la FAO a été soulignée également, surtout en ce qui concerne l'agriculture en Afrique.
49. Le Conseil, notant qu'un processus parallèle était suivi à l'ONU avant le Conseil économique et social et l'Assemblée générale, ont adopté les amendements aux Règles générales du PAM, pour qu'ils soient soumis à la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO, pour approbation, comme suit<sup>9</sup>:

Article VI (Pouvoirs et fonctions du Conseil), paragraphe 2 b)viii):

[b) *Le Conseil (...) doit, en particulier:*]

...

« ~~viii) examiner le rapport biennal sur l'inspection et les enquêtes le rapport annuel de l'Inspecteur général, et prendre en la matière les mesures qu'il juge appropriées.~~ »

Article XIV (Arrangements financiers), paragraphe 6 b):

[6. *Le Directeur exécutif soumet les documents suivants au Conseil d'administration pour approbation:*]

« b) *les états financiers ~~biennaux~~ ANNUELS accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes;* »

---

<sup>8</sup> C 2007/INF/14; CL 132/PV/7; CL 132/PV/7.

<sup>9</sup> Ces amendements sont également présentés dans le document C/2007/INF/14, « Rapport annuel soumis par le Conseil d'administration du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2006 », Section I, Questions soumises au Conseil de la FAO pour suite à donner ou portées à sa connaissance, page 2. Les amendements sont principalement destinés à refléter la mise en application au PAM des normes comptables internationales pour le secteur public.

## PRÉPARATIFS DE LA TRENTE-QUATRIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE LA FAO <sup>10</sup>

### *Organisation de la session et ordre du jour provisoire*

50. Le Conseil a examiné le document préparé par le Secrétariat (CL 132/12-Rev.1) et a approuvé les dispositions proposées. Un Membre, se référant au rapport de la trente-troisième session de la Conférence, a insisté sur le fait que pour la trente-quatrième session, en 2007, les États Membres qui ont perdu leur droit de vote du fait de leurs arriérés, étaient tenus de présenter un plan de versement des arriérés par tranches comme condition préalable au rétablissement de leur droit de vote. Ces plans seraient dûment examinés par le Bureau avant que la Conférence ne prenne une décision sur le rétablissement des droits de vote.

51. Le Conseil est convenu de présenter à la Conférence, pour approbation, l'ordre du jour provisoire, le calendrier provisoire et les dispositions indiquées dans le document du Conseil, et il a en particulier recommandé:

- a) de constituer deux commissions, afin d'examiner, respectivement: i) les questions de fond et de politique générale en matière d'alimentation et d'agriculture et ii) les questions de programme et de budget;
- b) de fixer au samedi 17 novembre 2007 à 12 heures la date limite de dépôt des candidatures pour l'élection au Conseil;
- c) de programmer pour le vendredi 23 novembre 2007 les votes relatifs à la détermination du montant du budget (matin), à l'élection des membres du Conseil et à la désignation du Président indépendant du Conseil (après-midi).

### *Date limite de dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil*

52. Le Conseil a décidé de fixer au vendredi 7 septembre 2007 à 12 heures la date limite de réception des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil.

### *Désignation du Président de la Conférence et des Présidents de la Commission I et de la Commission II*

53. Le Conseil a noté que les consultations s'étaient déroulées entre les chefs de délégation représentés à la session du Conseil, et qu'un consensus s'était dégagé sur les éléments suivants:

Président de la Conférence: Équateur

Président de la Commission I: pays du Groupe régional de l'Europe (à désigner)

Président de la Commission II: République dominicaine

Après des consultations effectuées par le Directeur général en ce qui concerne la disponibilité des représentants de chaque pays, le Conseil présenterait les candidatures définitives pour ces postes à la Conférence à sa session de novembre 2007.

### *Désignation de neuf membres de la Commission de vérification des pouvoirs (pays)*

54. Le Conseil a noté qu'il y avait un consensus sur la désignation des pays ci-après comme membres de la Commission de vérification des pouvoirs à la trente-quatrième session de la Conférence: Autriche, Canada, El Salvador, Gabon, Malaisie, Oman, Saint-Marin, Ukraine et Zambie.

### *Désignation de sept membres du Comité des résolutions (pays)*

55. Le Conseil a noté qu'il y avait un consensus sur la désignation des pays ci-après en tant que membres du Comité des résolutions à la trente-quatrième session de la Conférence: Canada, Égypte, Italie, Madagascar, Paraguay et Philippines. Le nom du septième pays devait être fourni avant l'ouverture de la Conférence.

---

<sup>10</sup> CL 132/12-Rev.1; CL 132/PV/6; CL 132/PV/7.

---

## QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME, AU BUDGET, AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION MATTERS

### SOMMAIRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2008-2009 <sup>11</sup>

56. Le Conseil a examiné les propositions figurant dans le Sommaire du Programme de travail et budget 2008-09, compte tenu des observations formulées par le Comité du Programme et le Comité financier.

57. Le Conseil a noté avec satisfaction la concision du document et la richesse des informations y figurant. Il a reconnu que ce Sommaire avait été préparé dans un contexte tout à fait particulier, notamment parce que les conclusions de l'Évaluation externe indépendante de la FAO et ses incidences précises n'étaient pas encore connues, et également parce que le processus de réforme des Nations Unies était en cours. Il était aussi important de s'attaquer aux défis financiers de taille auxquels l'Organisation se trouve confrontée pendant l'exercice actuel et qui devraient persister lors du prochain exercice. Dans ce contexte, le Conseil a observé que le Sommaire du Programme de travail et budget visait en premier lieu à répondre à sa propre attente d'un « plan financier détaillé », comprenant des mesures propres au rétablissement de la santé financière de l'Organisation.

58. Par conséquent, le Conseil a reconnu que le Sommaire du Programme de travail et budget introduisait deux séries de propositions relatives aux éléments suivants:

- un « budget de maintenance », qui vise à la préservation du pouvoir d'achat dans l'exécution du programme de travail pour l'exercice 2008-09 en identifiant à l'avance les augmentations de coût et les incidences sur les coûts supplémentaires approuvés par les Membres ou communiqués à ceux-ci, tout en maintenant les priorités de fond déjà convenues par les Membres et en tenant compte des changements relatifs à l'organisation approuvés à ce jour par les organes directeurs;
- veiller à assurer la viabilité à long terme de l'Organisation en s'attaquant aux obligations non financées et en augmentant les filets de sécurité, c'est-à-dire les réserves, sous forme de deux options concernant les besoins budgétaires supplémentaires pour l'exercice.

59. En se penchant sur le concept de budget de maintenance, le Conseil a pris note de l'estimation non négligeable des augmentations de coûts, et du chiffre élevé qui en résulte, qui était essentiellement dû à l'impact de l'augmentation des coûts de personnel, effective ou qui aurait dû avoir lieu, pendant l'exercice 2006-07.

60. En ce qui concerne les mesures indiquées visant à rétablir la santé financière de l'Organisation, le Conseil est convenu que des mesures devaient être prises pour que la FAO retrouve une assise financière plus satisfaisante, mais que le moment approprié et les modalités y afférentes demandaient un peu plus de réflexion. Certains Membres ont déclaré que les dépenses des programmes devaient être plus étroitement alignées sur la situation financière de l'Organisation. La plupart des Membres ont demandé que les programmes approuvés soient mis en œuvre.

61. Le Conseil a reconnu que les augmentations liées aux propositions présentées au paragraphe 3 du document auraient un impact décisif sur les contributions. Vu les incertitudes supplémentaires liées aux effets des recommandations de l'Évaluation externe indépendante sur le budget (que le Conseil avait décidé d'examiner dans un premier temps, selon un processus séparé) et la nécessité de présenter une version intégrale du PTB, le Conseil a reconnu qu'il serait prématuré pour les Membres d'exprimer des points de vue définitifs sur le montant du budget à ce

---

<sup>11</sup> CL 132/3; CL 132/PV/3; CL 132/PV/4; CL 132/PV/7.

stade. Cependant, plusieurs Membres ont souligné que les augmentations résultant de leurs contributions ne reflétaient pas la réalité. On a généralement estimé qu'il valait la peine de procéder à un réexamen complet des propositions de financement des réserves et des obligations à long terme dans le Programme de travail et budget intégral, en vue de poursuivre une approche plus progressive fondée sur une évaluation plus approfondie du Secrétariat.

62. Le Conseil est convenu que les propositions relatives à un budget de maintenance dans le Sommaire du programme de travail et budget pourraient être plus élaborées dans le Programme de travail et budget intégral. À cet égard, il a reconnu qu'à ce stade, l'effort déployé en matière de reformulation des priorités n'aurait pas été justifié, car il aurait préjugé des recommandations futures de l'Évaluation externe indépendante sur la teneur des activités de la FAO. Quelques Membres ont toutefois fait valoir que certaines activités en cours avaient dû être réduites pour résoudre les problèmes financiers, sans attendre les recommandations de l'Évaluation.

63. Le Conseil est convenu qu'il était nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie dans le Programme de travail et budget intégral afin d'aider la Conférence à prendre des décisions en toute connaissance de cause. Certains Membres n'ont pas souscrit aux justifications des besoins aboutissant à des augmentations de coûts pour les besoins de dépenses d'investissement qui figuraient dans le budget de maintenance, et le Conseil a demandé que des précisions sur les propositions figurent dans le Programme de travail et budget intégral. Le Conseil s'est félicité car, comme d'habitude, la base des estimations d'augmentation des coûts a été minutieusement examinée par le Comité financier, mais il a approuvé l'opinion du Comité sur la nécessité d'avoir plus d'explications dans le Programme de travail et budget intégral. Il a également demandé plus de renseignements et de justifications sur les gains d'efficacité et économies.

64. Tout en remarquant les fortes augmentations récentes des ressources extrabudgétaires à disposition de l'Organisation, le Conseil s'est félicité de l'intention de fournir une présentation plus intégrée du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires dans le Programme de travail et budget intégral, tenant compte de la nécessité de mettre en place une approche stratégique et équilibrée pour la mobilisation de ressources permettant de répondre aux besoins et défis aux niveaux local et mondial.

65. Le Conseil a également fait sienne l'opinion des comités selon laquelle le Programme de travail et budget intégral devrait autant que possible détailler davantage le contenu dans le cadre du budget de maintenance, y compris la mise en œuvre sur le terrain et la prise en compte des recommandations des récentes sessions des comités techniques. Le document devrait également tenir compte plus explicitement de nouvelles questions importantes, comme les changements climatiques et la bioénergie, et traiter de façon adéquate les axes interdisciplinaires tels que le renforcement des capacités et la gestion des connaissances. De nombreux Membres ont souligné l'importance de préserver les capacités pour les programmes de formation et l'enseignement. Un Membre a demandé qu'un PTB temporaire soit préparé pour une période de moins de deux ans, de manière à incorporer les recommandations pouvant découler de l'Évaluation externe indépendante dans la version intégrale du PTB.

66. Le Conseil a pris note de la précision, donnée par le Secrétariat, selon laquelle la méthode de l'abattement pour délais de recrutement, approuvée à sa cent septième session, serait maintenue dans le Programme de travail et budget 2008-09 mais qu'il en résultait un déséquilibre structurel entre les budgets approuvés et la mise en œuvre des programmes qui devrait être réexaminé lors d'un exercice à venir.

67. En outre, le Conseil s'est félicité de l'offre du Secrétariat de rédiger une note d'information pour chaque sujet spécifique en vue d'aider les Membres à se préparer aux débats relatifs au Programme de travail et budget.

---

## **RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA CENT-DIX-HUITIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER (ROME, 23 MAI 2007) <sup>12</sup>**

68. Le Conseil a noté qu'outre le SPTB 2008-09, la Réunion conjointe s'était penchée sur la collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations. Il attendait avec intérêt le nouvel examen de cette collaboration qui était prévu à la Réunion conjointe de mai 2008.

69. À cet égard, un groupe de nombreux Membres a présenté une déclaration devant figurer dans le rapport, exprimant l'opinion selon laquelle le Secrétariat devrait présenter un rapport plus détaillé sur cette question pour la prochaine session de la Réunion conjointe, en septembre 2007. Dans ce contexte, le groupe a cité les quatre réunions informelles tenues à Rome depuis neuf mois. Dans la même déclaration, ces Membres ont déploré que les sessions du Comité du Programme, du Comité financier et les réunions conjointes ne soient pas ouvertes à des observateurs.

## **RAPPORT DE LA QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME (ROME, 21-25 MAI 2007) <sup>13</sup>**

70. Au titre de ce point, le Conseil a limité ses débats aux questions d'évaluation traitées dans le rapport du Comité du Programme, en notant que le sommaire du Programme de travail et budget faisait l'objet d'une délibération distincte au point 10 de l'ordre du jour.

71. Le Conseil s'est félicité des évaluations et des réponses de la Direction examinées par le Comité du Programme à sa session de mai 2007, qui concernaient les produits et le commerce international, les opérations mises en œuvre à la suite du tsunami dans l'océan Indien, le TeleFood et la Campagne de lutte antiacridienne 2003-05. La nature positive des réponses de la Direction a été appréciée et les participants ont estimé que les évaluations avaient donné des indications précieuses à l'Organisation pour améliorer son efficacité opérationnelle. De nombreux Membres ont demandé qu'en outre, les évaluations soient examinées lors de colloques informels ouverts à tous les Membres.

72. L'évaluation des opérations mises en œuvre à la suite du tsunami a démontré la valeur de l'appui technique de la FAO dans les situations d'urgence, ainsi que la nécessité d'être plus attentif au renforcement des capacités d'intervention dans le domaine de compétences de la FAO.

73. En ce qui concerne l'évaluation de la Campagne antiacridienne, le Conseil a rappelé qu'il ne s'agissait pas seulement d'une évaluation des travaux propres à la FAO, mais de l'ensemble des actions, y compris celles des pays touchés et des donateurs. La FAO demeurait la seule organisation en mesure de coordonner l'action internationale antiacridienne et le Conseil a souligné que l'Organisation devrait maintenant jouer un rôle de premier plan en facilitant une nouvelle approche de la mise en place d'une capacité opérationnelle pour faire face aux situations d'urgence et de l'action afin que l'ensemble des parties puissent réagir à toute résurgence avec la rapidité et la souplesse indispensables. De nombreux Membres ont estimé qu'il était nécessaire de fournir des financements de nature à permettre des interventions souples en réponse aux situations d'urgence transfrontalières dans lesquelles il serait nécessaire de réaffecter rapidement les ressources.

74. Le Conseil a souscrit à l'opinion du Comité du Programme selon laquelle l'approche des moyens d'existence actuellement adoptée par la FAO pour la lutte raisonnée et la lutte antiacridienne étaient essentielles. En ce qui concerne les acridiens, les moyens d'existence

---

<sup>12</sup> CL 132/4; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

<sup>13</sup> CL 132/11; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

étaient notamment liés aux dangers sanitaires imputables à la présence de pesticides dans la chaîne alimentaire. Il était également important d'insister sur le rétablissement des moyens d'existence dans le cadre de l'action faisant suite au tsunami.

75. Le Conseil a appuyé le plan de travail à évolution continue concernant l'évaluation pour la période 2006-09 approuvé par le Comité du Programme, en estimant que les pays à revenu intermédiaire devraient être incorporés dans l'échantillon d'évaluations nationales et en se félicitant de la contribution à une évaluation à l'échelle du système des Nations Unies. Étant donné les difficultés opérationnelles identifiées par les évaluations, en particulier celles qui concernent le tsunami et les opérations antiacridiennes, le Conseil a appuyé la demande du Comité visant à ce que le Service de l'évaluation entreprenne une évaluation du processus, de préférence avec l'appui du Bureau de l'inspecteur général, afin d'analyser la nature des contraintes opérationnelles et des risques associés à tout changement de procédure.

76. Le Conseil a souligné l'importance de l'évaluation systématique des activités extrabudgétaires de l'Organisation, et il a approuvé les dispositions ci-après pour l'évaluation des activités extrabudgétaires, comme indiqué au paragraphe 39 du rapport du Comité du Programme:

*« a) l'introduction d'une ligne budgétaire obligatoire pour l'évaluation dans tous les projets extrabudgétaires selon un barème fixé. Deux comptes communs fiduciaires seraient créés à cet effet: un pour les projets d'urgence et de relèvement, et l'autre pour les projets de coopération technique pour le développement. En revanche, les projets de coopération technique pour le développement d'un montant de plus de 4 millions de dollars EU continueraient à être évalués séparément;*

*b) l'institutionnalisation des dispositions prises pour évaluer les programmes d'urgence et de relèvement et l'application de dispositions analogues aux projets de coopération technique pour le développement. Tout en respectant l'indépendance de l'évaluation et le rôle joué par le Service de l'évaluation, ces relations institutionnelles comprendront un dialogue approfondi avec les parties prenantes, notamment les bailleurs de fonds et les pays partenaires, concernant la sélection des évaluations et leur conduite. »*

77. Un Membre a fait observer que s'il appuyait les objectifs de ces dispositions, elles n'étaient pas intégralement compatibles avec sa législation nationale.

### **RAPPORTS DE LA CENT DIX-SEPTIÈME SESSION (ROME, 24 JANVIER 2007), ET DE LA CENT DIX-HUITIÈME SESSION (ROME, 17-25 MAI 2007) DU COMITÉ FINANCIER <sup>14</sup>**

#### *Situation des contributions et des arriérés<sup>15</sup>*

78. Le Conseil a examiné la Situation des contributions et des arriérés de l'Organisation au 15 juin 2007 et il a remarqué que le pourcentage des contributions courantes reçues était inférieur à celui de l'année précédente à la même date, ce qui mettait en évidence un important déficit par rapport à il y a deux ans. Le Conseil a noté que plus de 47 pour cent des Membres de l'Organisation n'avaient effectué aucun paiement au titre de leur contribution en dollars pour 2007, et que 50 pour cent des Membres n'avaient procédé à aucun versement au titre de leur contribution en euros pour 2007.

79. Le Conseil a fait part de sa préoccupation à propos du montant élevé des arriérés en notant que soixante-deux États Membres étaient encore redevables d'arriérés pour 2006 et les années précédentes, et que vingt-sept d'entre eux étaient redevables d'arriérés tels qu'ils risquaient de perdre leur droit de vote conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'Article

<sup>14</sup> CL 132/13; CL 132/14; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

<sup>15</sup> CL 132/LIM/1; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

---

III de l'Acte constitutif. Tout en reconnaissant la situation financière souvent difficile de certains pays, il a souligné qu'il était important que tous les États Membres, petits ou grands, honorent leurs engagements financiers vis-à-vis de l'Organisation. Par conséquent, le Conseil a exhorté tous les États Membres à régler intégralement leurs contributions afin de permettre à l'Organisation de continuer à s'acquitter de son mandat.

#### *Exécution du budget 2006*

80. Le Conseil a examiné le quarantième<sup>16</sup> Rapport annuel du Directeur général sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires, ainsi que le rapport des débats du Comité financier à sa cent dix-huitième session, en mai 2007<sup>17</sup>.

81. Le Conseil a noté l'importance des activités sous-budgétisées, qui avaient un impact négatif sur l'exécution du Programme ordinaire prévu pour 2006-2007, ainsi que les virements prévus provisoirement entre les chapitres budgétaires. Il a également noté que les dépenses de deux postes budgétaires supplémentaires prévues pour 2006-2007 dépasseraient les montants inscrits au budget, c'est-à-dire les indemnités de départ et une partie des coûts de l'assurance maladie après cessation de service.

82. Les Membres ont noté qu'il était souhaitable d'aborder la question des coûts sous-budgétisés de façon à ne pas aggraver le déficit du Fonds général de l'Organisation. Le Conseil a fait sienne l'évaluation du Comité financier qui indique que seuls quelques programmes pourraient être réduits à ce stade de l'exercice biennal et que les coûts de service sous-budgétisés de l'assurance maladie après cessation de service devraient continuer d'être imputés au Fonds général. En ce qui concerne les prévisions de dépassement des coûts liés aux indemnités de départ en 2006-2007 (6,8 millions de dollars EU), dont l'impact sur la trésorerie a été immédiat, de nombreux Membres ont souligné qu'il était important de protéger le Programme de coopération technique (PCT) contre les réductions budgétaires s'il était décidé couvrir ces coûts à partir des crédits du Programme ordinaire. De nombreux Membres se sont également inquiétés du ralentissement de l'exécution de projets du PCT au cours du présent exercice biennal et ont souligné que le PCT ne devait pas servir de source de financement pour régler des problèmes de liquidités et que son exécution ne devait pas être retardée. Le Conseil a déclaré attendre avec intérêt l'analyse que le Comité financier fera d'autres propositions permettant de financer les dépenses excédentaires concernant les indemnités de départ en utilisant les crédits du Programme ordinaire, à sa session de septembre 2007.

#### *Barème des contributions 2008-2009*<sup>18</sup>

83. Le Conseil a noté que, conformément à la décision prise par la Conférence à sa huitième session (1955), le barème des contributions de la FAO pour 2008-2009 dérivait directement du barème des quotes-parts des Nations Unies, dans ce cas celui qui était en vigueur pour l'année 2007, tel qu'établi par la Résolution 61/237 adoptée le 22 décembre 2006.

84. Le Conseil a donc recommandé à la Conférence d'adopter le projet de résolution ci-après:

---

<sup>16</sup> CL 132/14 Annexe I.

<sup>17</sup> CL 132/14 paragraphes 4 à 9; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

<sup>18</sup> CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

## Projet de résolution de la Conférence

### *Barème des contributions 2008-09*

#### LA CONFÉRENCE

**Ayant pris note** des recommandations du Conseil à sa cent trente-deuxième session;

**Confirmant que**, comme par le passé, la FAO doit suivre le barème des quotes-parts de l'ONU en l'adaptant pour tenir compte du fait que les Membres de la FAO ne sont pas tous membres de l'ONU, et vice-versa;

1. **Décide** que le barème des contributions de la FAO pour 2008-2009 devrait dériver directement du barème des quotes-parts des Nations Unies en vigueur en 2007;
2. **Adopte** pour 2008 et 2009 le barème figurant à D du présent rapport.

85. Le Conseil a noté que le barème des contributions figurant à l'Annexe D était provisoire et serait modifié à la prochaine session de la Conférence au cas où de nouveaux Membres seraient admis.

#### *Nomination du Commissaire aux comptes*<sup>19</sup>

86. Le Conseil a rappelé que, conformément à l'Article 12.1 du Règlement financier, il était appelé à nommer le Commissaire aux comptes, le mandat de l'actuel titulaire, le Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde, se terminant avec la vérification des comptes pour l'exercice 2006-2007.

87. Le Conseil a pris acte de la recommandation du Comité financier visant à nommer la Commission de vérification des comptes des Philippines Commissaire aux comptes de l'Organisation.

88. Le Conseil a également noté que les propositions formulées par les soumissionnaires étaient de bonne qualité et que la recommandation du Comité financier avait été précédée d'une analyse approfondie des avantages des diverses propositions sur la base des critères ci-après: indépendance, qualifications des responsables et du personnel, formation et expérience, méthode et stratégie de vérification extérieure des comptes et rapports et coûts relatifs à la vérification.

89. Le Conseil **a adopté** la Résolution suivante:

#### **Résolution 1/132**

#### *Nomination du Commissaire aux comptes*

#### LE CONSEIL

**Notant** que le Comité financier recommande la nomination de la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines en tant que Commissaire aux comptes de l'Organisation;

**Reconnaissant** la nécessité et l'importance de la fonction de Commissaire aux comptes pour examiner et certifier les comptes de l'Organisation;

**Décide** de nommer la Commission de vérification des comptes de la République des Philippines en tant que Commissaire aux comptes de l'Organisation pour une période de quatre ans, à compter de l'année 2008.

Adoptée le 22 juin 2007

---

<sup>19</sup> CL 132/13; CL 132/14; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

---

90. Le Conseil a remercié l'actuel Commissaire aux comptes, le Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde, et l'a félicité pour l'excellence de ses services et des rapports qu'il a préparés durant les trois derniers exercices.

*Adoption du russe en tant que langue de la FAO*<sup>20</sup>

91. Reconnaissant le rôle important du russe en tant que langue officielle dans la plupart des organisations du système des Nations Unies et rappelant la Résolution de la Conférence de la FAO de 1945 relative à l'utilisation des langues dans les délibérations et la documentation de l'Organisation, le Conseil a exprimé son soutien de principe à l'adoption du russe en tant que langue de la FAO, sous réserve d'un examen plus approfondi par les organes directeurs.

92. Il a toutefois noté avec préoccupation les conséquences financières que l'adoption du russe pourrait avoir. La plupart des États Membres ont souligné qu'une telle décision ne devrait pas avoir d'incidence sur l'emploi des langues actuelles de la FAO ni sur le financement des programmes en cours au titre du budget ordinaire et ont demandé que les dépenses que cela suppose, à la fois récurrentes et ponctuelles, indiquées dans le document CL 132/17, soient examinées plus en détail et que des sources de financement appropriées soient identifiées, y compris par l'intermédiaire de Fonds fiduciaires et de contributions volontaires. Certains Membres ont aussi souligné que, compte tenu des difficultés financières actuelles de l'Organisation, il conviendrait d'envisager une adoption progressive du russe.

93. Le Conseil a invité le Secrétariat de la FAO à élaborer des propositions de divers modèles et modalités de financement pour ce qui est des services linguistiques en russe, en étroite collaboration avec les pays intéressés, à soumettre à la prochaine session du Comité financier.

*Autres questions découlant des rapports*

**Financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service en 2008-09**<sup>21</sup>

94. Le Conseil a noté que selon l'évaluation actuarielle de 2006, les obligations de dépenses pour les services passés au titre de l'assurance maladie après cessation de service s'établissaient, au 31 décembre 2006, à 526,3 millions de dollars EU. Le Conseil a noté que les financements nécessaires au titre des services passés pour l'assurance maladie après la cessation de service s'élèveraient à 45 millions de dollars EU pour l'exercice 2008-09, ce qui représentait une augmentation de 31 millions de dollars EU par rapport au financement biennal approuvé actuel.

95. Notant que le Comité financier avait décidé de formuler à sa session de novembre 2007 sa recommandation pour le financement de cette assurance maladie en 2008-09 à sa session de septembre 2007, le Conseil est convenu de remettre sa décision à ce sujet à sa session de novembre 2007.

**Mesures visant à combler le déficit de trésorerie de l'Organisation**<sup>22</sup>

96. Le Conseil est convenu que la situation des liquidités du Programme ordinaire de l'Organisation était critique et ne pouvait être améliorée que par le paiement rapide des contributions mises en recouvrement par tous les États Membres. En conséquence, il a appuyé toutes les mesures actuellement en place pour favoriser le paiement des contributions des États Membres. En outre, le Conseil est convenu en principe de proposer à la Conférence l'adoption des trois mesures recommandées par le Comité financier, figurant dans les paragraphes 54 à 57 du

---

<sup>20</sup> CL 132/17; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

<sup>21</sup> CL 132/13; CL 132/14; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

<sup>22</sup> CL 132/13; CL 132/14; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

rapport de sa cent dix-huitième session, étant entendu que leur formulation définitive serait étudiée et précisée à la cent dix-neuvième session du Comité financier, avant d'être transmises par le Conseil à la Conférence, pour décision.

#### **Prix B.R. Sen – Proposition de revalorisation** <sup>23</sup>

97. Le Conseil a noté la proposition émanant du Secrétariat, visant à porter à 10 000 dollars EU le montant du prix B.R. Sen, qui est fixé à 5 000 dollars EU depuis son établissement en 1983. Étant donné la situation financière que connaît l'Organisation pendant l'exercice actuel, le Conseil a approuvé la recommandation émanant du Comité financier, consistant à ne pas revaloriser le prix pour l'instant. Il a cependant indiqué qu'il était disposé à examiner de nouveau la question à l'avenir.

#### **ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE DE LA FAO** <sup>24</sup>

98. Le Conseil s'est félicité du rapport du Comité du Conseil chargé de l'Évaluation externe indépendante (CL 132/15). Il s'est joint au Comité du Conseil pour se féliciter des travaux de l'équipe de l'Évaluation externe indépendante et de l'appui fourni par le Secrétariat de la FAO à l'Évaluation. Le Conseil a également tenu à rendre hommage au Comité du Conseil chargé de l'Évaluation externe indépendante pour les travaux réalisés sous la présidence de l'Ambassadeur Perri. Il a noté avec satisfaction que les Amis du Président avaient tenu une première réunion avant le Conseil de manière à affiner le calendrier de l'Évaluation externe indépendante, préparé par le Comité du Conseil.

99. Le Conseil a réaffirmé le rôle important des Amis du Président, qui aident les organes directeurs à élaborer leurs décisions en ce qui concerne la suite à donner à l'Évaluation externe indépendante. Il s'est félicité que le Président indépendant du Conseil, le Prof. Noori, ait convoqué la première réunion des Amis du Président avant le Conseil pour affiner le calendrier du processus de l'Évaluation externe indépendante préparé par le Comité du Conseil chargé de l'Évaluation externe indépendante de la FAO.

100. Le Conseil a souligné que l'Évaluation externe indépendante bénéficiait de l'appui sans réserve des Membres. Il a noté avec satisfaction les assurances du Chef de l'équipe d'Évaluation selon lesquelles cette évaluation pouvait également compter sur le Secrétariat. Il a été noté que le document de l'Évaluation sur les nouveaux enjeux évoquait la nécessité de la FAO et la valeur des services uniques qu'elle fournit. L'Évaluation externe indépendante, combinée aux réformes d'ensemble du système des Nations Unies et aux réformes introduites par le Directeur général, donnait à la FAO la possibilité d'opérer un recentrage pour être une organisation plus efficace et significative au XXI<sup>e</sup> siècle. Le Conseil a donc déclaré attendre avec intérêt les contributions positives de l'Évaluation externe indépendante aux décisions que les Membres prendraient sur l'avenir de l'Organisation, sur la base des débats des Amis du Président.

101. Le Conseil s'est déclaré satisfait de ce que l'Évaluation externe indépendante se soit déroulée de manière transparente et indépendante, tout à fait digne d'éloges. Il était essentiel que cette transparence et cette indépendance soient préservées lors des dernières phases de l'Évaluation et, à cet égard, les séminaires organisés pour permettre un débat ouvert avec les représentants de l'équipe d'évaluation seraient importants.

102. Le Conseil a pris note avec satisfaction du fait que le projet de rapport de l'Évaluation externe indépendante serait présenté aux Membres et examiné dans toutes les langues de l'Organisation. Lorsqu'il a abordé le léger retard annoncé pour la présentation du projet de rapport de l'Évaluation externe indépendante, il a noté qu'il ne serait pas possible de refléter dans le Programme de travail et budget 2008-09 les incidences des décisions prises à la suite de

---

<sup>23</sup> CL 132/13; CL 132/14; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

<sup>24</sup> CL 132/15; CL 132/PV/4; CL 132/PV/7.

---

l'Évaluation externe indépendante, au niveau des programmes et du budget. Le Conseil a reconnu que les processus du PTB et de l'Évaluation externe indépendante devraient être traités séparément jusqu'à leur convergence à la Conférence de novembre 2007. L'Équipe d'évaluation comptait incorporer dans son rapport final des estimations indicatives des coûts et économies et un projet de calendrier pour la mise en œuvre de ses recommandations.

103. Le Conseil a rappelé que les Amis du Président n'avaient pas beaucoup de temps disponible pour commencer à élaborer des recommandations définitives à l'intention du Conseil et de la Conférence. Le Directeur général n'aurait pas non plus beaucoup de temps pour préparer sa "réponse de principe" aux conclusions et recommandations de l'Évaluation externe indépendante. Plusieurs Membres ont suggéré la possibilité d'une session extraordinaire de la Conférence ou du Conseil en 2008. De nombreux Membres étaient favorables à l'idée d'un mécanisme approprié des Organes directeurs en 2008, en vue d'assurer la continuité, qui serait chargé de développer tout suivi de l'Évaluation qui aurait été décidé. Il a toutefois été convenu qu'il était prématuré à ce stade d'envisager les arrangements nécessaires pour la période suivant la Conférence de novembre 2007.

104. Le calendrier de l'Évaluation externe indépendante a donc été approuvé comme suit:

**Jeudi 30 août**

- a) Réunion du Comité du Conseil chargé de l'Évaluation externe indépendante pour recevoir le projet de rapport de l'Évaluation dans toutes les langues officielles
- b) Séminaire informel de tous les Membres pour examiner le projet de rapport avec les représentants de l'Équipe d'évaluation

**Vendredi 31 août**

Réunion des Amis du Président pour les premières réactions au projet de rapport

**Mi-septembre**

Le cas échéant, deuxième Séminaire informel de tous les Membres pour examiner le projet de rapport avec les représentants de l'Équipe d'évaluation

**Mi-septembre/début octobre**

Le cas échéant et si la deuxième réunion des Amis du Président prend une décision dans ce sens, une réunion des Amis du Président

**18-19 octobre**

Réunion du Bureau du Comité du Conseil chargé de l'Évaluation externe indépendante et du Comité du Conseil pour recevoir le rapport final de l'Évaluation

**Lundi 22 octobre**

Après débat et approbation par la deuxième réunion des Amis du Président – une réunion des Amis du Président

**Vendredi 26 octobre**

Réunion éventuelle du Comité du Conseil chargé de l'Évaluation externe indépendante pour parachever son rapport au Conseil

**Octobre/novembre**

Nouvelles réunions des Amis du Président qui seraient demandées et approuvées par la suite

## RÉFORME DE LA FAO: PROGRÈS ACCOMPLIS <sup>25</sup>

### *Modalités de la mise en place d'un bureau sous-régional en Amérique centrale*

105. Le Conseil a rappelé que des modifications de la structure administrative de la FAO avaient été approuvées par les organes directeurs en deux étapes – à la trente-troisième session de la Conférence, en novembre 2005, et à sa propre cent trente et unième session, en novembre 2006<sup>26</sup>. Outre le rapport soumis à cette dernière session<sup>27</sup>, le Conseil s'est penché sur le rapport intérimaire concernant la mise en place des modifications approuvées en reconnaissant qu'il était demandé au Conseil de prendre une décision finale en 2007 sur les modalités de la création d'un Bureau sous régional pour l'Amérique centrale, qui avait été en principe approuvée lors de la dernière session du Conseil. Il a également reconnu que, comme pour d'autres réformes, la création de ce bureau devait se faire dans les limites du budget approuvé et dans le cadre d'un plan financier. De nombreux Membres ont demandé au Secrétariat de fournir dès que possible des informations complètes sur les aspects financiers de la mise en œuvre des réformes de la FAO, y compris les économies.

106. Le Conseil a noté avec satisfaction que la nouvelle structure du Siège était opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Il a noté que la mise en place du Centre des services communs progressait et que l'on prévoyait qu'elle serait achevée au cours de l'exercice 2008-09. Il a observé que les dispositions prises pour le Bureau régional restructuré et les quatre bureaux sous-régionaux pour la région Afrique, ainsi que le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale, étaient pratiquement au point, alors que le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale, à Budapest, et le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale reconfigurés, qui partagent les mêmes locaux, seront opérationnels en juillet 2007.

107. Le Conseil s'est félicité des informations contenues dans le document, qui comporte le rapport du Groupe de travail sur les modalités de création du Bureau sous-régional pour l'Amérique centrale, créé par le Secrétariat avec la participation des pays d'Amérique centrale représentés à Rome. Après avoir été informé oralement du coût du Bureau sous-régional, le Conseil a approuvé la proposition de création d'un nouveau bureau sous-régional pour l'Amérique centrale au Panama.

108. Le Conseil a souligné la nécessité d'une évaluation en temps voulu du modèle modifié relatif à la présence régionale et sous-régionale de l'Organisation, à la lumière de l'expérience acquise en matière de fonctionnement de ces bureaux de la région Afrique et de la région Europe et Asie centrale, ainsi que des coûts et des avantages des nouvelles dispositions. Certains Membres de la région Afrique ont insisté sur l'attente des pays concernés qui souhaitent bénéficier d'un soutien renforcé pour faire face aux nouveaux enjeux et aux demandes.

109. Le Conseil a été informé que les consultations relatives à la création d'un Bureau sous-régional pour les États du Conseil de coopération du Golfe et le Yémen était en cours en vue de présenter une proposition concrète dès que possible. Il a pris note du fait que les Émirats arabes unis désiraient accueillir ce bureau.

110. De nombreux Membres ont aussi cité le document d'information CL 132/INF/9, intitulé "*Engagement de la FAO dans les réformes du système des Nations Unies*" en rappelant l'importance qu'il y a à assurer la complémentarité qui s'impose entre les réformes de l'Organisation et les initiatives plus vastes de réforme du système des Nations Unies, et ont accueilli favorablement, en particulier, l'engagement dynamique de la FAO dans les pays pour ce qui est des programmes "Unis dans l'action".

---

<sup>25</sup> CL 132/16; CL 132/PV/3; CL 132/PV/7.

<sup>26</sup> Résolution 6/2005 de la Conférence, CL 131 REP, paragraphes 62 à 67.

<sup>27</sup> CL 131/18, paragraphes 54 à 167 et Annexe 3.

---

## QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

### RAPPORT DE LA QUATRE-VINGT-UNIÈME SESSION DU COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (ROME, 4-5 AVRIL 2007) <sup>28</sup>

111. Le Conseil a examiné le rapport de la quatre-vingt-unième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ).

#### **Amendement à l'Acte constitutif et au Règlement général de l'Organisation (adoption du russe comme langue de l'Organisation)**

112. Le Conseil a noté que la Conférence, à sa première session, tenue en 1945, avait décidé que les règles de la FAO régissant l'utilisation des langues dans ses délibérations et sa documentation seraient celles de l'Organisation des Nations Unies. Comme cela avait été fait auparavant à la FAO, il a été proposé d'amender l'Acte constitutif et le Règlement général de l'Organisation à la suite de l'accession du Bélarus et de la Fédération de Russie à la qualité de Membre de la FAO, pour que le russe puisse devenir une langue de la FAO.

113. Le Conseil a également noté que pour que le russe puisse devenir une langue de l'Organisation, la Conférence devait approuver un texte authentique en langue russe de l'Acte constitutif de la FAO, ainsi qu'un amendement à l'Article XXII qui stipulerait que les textes de l'Acte constitutif en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi. Selon le paragraphe 4 de l'Article XX de l'Acte constitutif, le Directeur général devait distribuer aux États Membres, au moins 120 jours avant l'ouverture de la session de la Conférence, le projet de texte authentique de l'Acte constitutif en russe ainsi que l'amendement proposé à l'Article XXII de l'Acte constitutif.

114. Le Conseil a fait siennes les vues du CQCJ selon lesquelles le projet de Résolution de la Conférence figurant à l'Annexe E se présentait en bonne et due forme sur le plan juridique et il a décidé de le transmettre à la Conférence, étant toutefois entendu qu'il s'agissait d'une décision destinée à respecter les procédures et les dispositions juridiques, mais qu'il ne fallait pas y voir un engagement politique ou financier de sa part ni une décision sur le fond de la question, qui devrait prise en novembre, lors des sessions du Conseil et de la Conférence.

115. Dans ces mêmes conditions, le Conseil a également examiné un projet de Résolution de la Conférence figurant à l'Annexe F, qui porte amendement à l'Article XLVII du Règlement général de l'Organisation; le Conseil a estimé qu'il se présentait en bonne et due forme sur le plan juridique et l'a transmis à la Conférence.

116. Un Membre a estimé que le processus proposé devrait être gelé compte tenu des difficultés financières actuelles de l'Organisation.

#### **Processus à suivre pour la transformation d'un organe statutaire de la FAO, créé en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif, en un organe extérieur à la FAO (changement de statut de la Commission des thons de l'océan Indien-CTOI)**

117. Le Conseil a été informé que lors de l'examen de la question, le CQCJ avait pris note d'une présentation détaillée du document CCLM 81/3 intitulé « *Processus à suivre pour la transformation d'un organe statutaire de la FAO, créé en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif, en un organe extérieur à la FAO (Changement de statut de la Commission des thons de l'océan Indien)* » et, notamment, des raisons pour lesquelles le Directeur général avait décidé de saisir le CQCJ de la question. Le Conseil a également été informé que le Président du CQCJ,

---

<sup>28</sup> CL 132/5; CL 132/LIM/4; CL 132/PV/5; CL 132/PV/7.

prenant la parole en sa qualité de Représentant de la Belgique, avait présenté la proposition visant à retirer la Commission des thons de l'océan Indien du cadre de la FAO. Le Conseil a noté que le document CL 132/LIM/4 fournissait des informations sur les faits nouveaux survenus depuis la session du CQCJ, y compris les débats de la onzième session de la CTOI, tenue en mai 2007.

118. Le Conseil a entendu diverses déclarations des Membres, reflétant des vues différentes et insistant notamment sur la nécessité d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la CTOI.

119. De nombreux Membres ont rappelé que le principal objectif de la CTOI était la gestion durable des thons de l'océan Indien et des espèces apparentées et qu'il était nécessaire d'avoir une solution plus pragmatique et surtout rapide afin de garantir la participation de toutes les parties prenantes aux activités de pêche dans la zone de compétence de la CTOI. Ils ont également sollicité le soutien plein et entier de la FAO pour faciliter le processus de renforcement de la CTOI afin de préserver les ressources en thon et en espèces apparentées de la zone qui, dans les conditions actuelles, sont gravement menacées d'épuisement, ce qui comporte des conséquences négatives surtout pour les États côtiers de cette zone. Ils ont aussi souligné que les membres de la CTOI se sont accordés à Goa (22-26 mai 2006) pour dire que la séparation de la CTOI de la FAO était nécessaire pour la rendre plus efficace et efficiente. Cela dit, la plupart des Membres du Conseil ont estimé que cette séparation n'était pas nécessaire et ont rappelé que certains pays présents à la onzième session de la CTOI à Maurice (13-18 mai 2007) n'étaient pas favorables à un changement de statut de la CTOI, en tant qu'organe statutaire de la FAO.

120. Le Conseil a fait siennes les conclusions du CQCJ selon lesquelles la situation était complexe et sans précédent et il était donc indispensable d'étudier en profondeur tous les aspects de la question en tenant compte de toutes les incidences de chaque solution proposée, notamment le fait que toute décision prise à cet égard créerait un précédent en droit international qui pourrait avoir un impact sur d'autres organisations du système des Nations Unies. Le Conseil a approuvé la demande du CQCJ visant à ce que la question soit étudiée par un groupe informel de juristes de tous les membres de la CTOI, des membres du CQCJ et des représentants des organisations concernées du système des Nations Unies, selon qu'il conviendra. Le CQCJ prendrait ensuite connaissance des travaux du groupe informel et donnerait son avis au Conseil.

121. Le Conseil a pris note des préoccupations exprimées au cours des débats concernant l'efficience et l'efficacité de la CTOI qui étaient les raisons déclarées du processus en cours. Le Conseil est arrivé à la conclusion que de telles préoccupations, ainsi que les raisons invoquées, devraient être examinées en priorité lors de discussions entre le Secrétariat de la FAO et les membres concernés de la CTOI et que le Secrétariat ferait rapport sur le résultat de ces discussions au CQCJ et à tout autre organe approprié.

#### **Obligations de déclaration de situation financière pour des fonctionnaires spécifiques de l'Organisation (amendement au statut du personnel)**

122. Le Conseil a noté que, dans le cadre de ses efforts pour maintenir les plus hautes qualités d'intégrité et pour éviter ou prévenir toute situation de conflit d'intérêts, l'ONU avait introduit une obligation de déclaration de situation financière pour des fonctionnaires désignés. Il a donc été proposé d'amender le Statut du personnel afin de mettre en place un tel système à la FAO, sur la base des dispositions en vigueur à l'ONU. À cet égard, le Conseil a noté en particulier que le Directeur exécutif du PAM avait demandé au Directeur général que l'amendement soit adopté puisqu'en vertu du paragraphe 6 de l'Article VII des Règles générales du PAM, le personnel du Programme est administré conformément au Statut et au Règlement du personnel de la FAO.

123. Le Conseil a approuvé, en vertu du paragraphe 3 de l'Article XXXIX du Règlement général de l'Organisation, un amendement à l'Article I et du Statut du personnel intitulé « *Devoirs, obligations et privilèges* », tel qu'il figure à l'Annexe G.

---

124. Le Conseil a noté que si le système était appliqué immédiatement, il faudrait procéder à l'examen strictement confidentiel d'au moins 200 formulaires de déclaration de situation financière par an, concernant des fonctionnaires de classe D-1 et de catégories supérieures, ainsi que d'autres fonctionnaires désignés. Le Conseil a souscrit à la proposition de l'Organisation relative à l'adoption d'une approche pragmatique de la mise en oeuvre du régime, compte tenu de la charge de travail, des coûts qu'elle entraîne et des dispositions du Règlement du personnel qui permettent la mise en oeuvre d'un régime plus simple de déclaration d'intérêts, comme c'était le cas dans d'autres organismes du système. Les fonctionnaires de classe D-1 et de catégories supérieures seraient invités à soumettre les déclarations d'intérêts au moment de la prise de fonction, puis à intervalles réguliers définis par l'Organisation. Le Conseil a noté que le régime serait réexaminé par le CQCJ en 2008 et qu'il serait ensuite décidé si, compte tenu de l'expérience acquise au sein de la FAO et dans d'autres organisations du système, un « régime complet » devrait être adopté.

#### **Statut personnel des fonctionnaires aux fins de versement des prestations**

125. Le Conseil a noté que le CQCJ avait été informé qu'un jugement, rendu en février 2007 par le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail, ordonnait à la FAO de verser à un fonctionnaire l'indemnité pour conjoint à charge visée par le Règlement et le Statut du personnel pour la personne avec laquelle le plaignant avait contracté mariage en bonne et due forme. Ayant accepté le statut et la compétence du Tribunal administratif, l'Organisation était légalement tenue d'exécuter le jugement et l'avait fait. Conformément aux pratiques précédemment appliquées dans des situations analogues, la FAO appliquerait désormais les conclusions du jugement aux fonctionnaires se trouvant dans les mêmes conditions, en fait et en droit, que le plaignant.

126. Le Conseil a aussi noté qu'un recours introduit par un fonctionnaire contre une décision de la FAO de refuser l'indemnité pour personnes à charge à son partenaire avec lequel il avait conclu un *Pacte civil de solidarité* était en instance de jugement. Le Conseil a observé que la FAO aurait à appliquer les conclusions de ce jugement à tout autre membre de son personnel qui se trouverait dans les mêmes conditions, en fait et en droit, que le requérant. De nombreux Membres ont noté qu'il conviendrait d'harmoniser les règles pertinentes de l'Organisation avec les principes découlant du jugement susmentionné et d'autres jugements pertinents afin de créer une certitude juridique et d'éviter les dépenses supplémentaires qui pourraient dériver à l'avenir de poursuites judiciaires.

#### **Représentation de la région du Proche-Orient au Comité financier**

127. Le Conseil a noté que des consultations informelles entre groupes régionaux avaient été entamées, mais qu'il fallait davantage de temps pour obtenir une position commune et qu'en conséquence il demandait à la prochaine session du CQCJ d'examiner la question et de communiquer ses conclusions au Conseil. Le Conseil a invité les groupes régionaux à achever leurs consultations pour trouver une réponse à cette question ancienne.

#### **Accès des Membres aux rapports du Bureau de l'Inspecteur général**

128. Le Conseil a noté que le CQCJ avait examiné la question en détail sur la base, notamment, des critères pour la modification ou la non-divulgence des rapports émis par le Bureau des services de contrôle interne de l'ONU et avait proposé des *Critères provisoires pour la modification ou la non-divulgence de rapports émis par le Bureau de l'Inspecteur général*. Cependant, à sa cent trente et unième session, le Conseil avait décidé de remettre à plus tard l'examen de cette question et avait demandé au CQCJ de la réexaminer à sa session du printemps 2007.

129. Le Conseil a noté que, dans l'intervalle, la question avait été débattue à la session de mars 2007 du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Le Comité de haut niveau, ayant souligné que les rapports de vérification interne étaient un outil important de gestion pour les chefs de secrétariat et devaient donc rester confidentiels, a décidé que son Réseau finances et budget, en accord avec les responsables du contrôle interne des organisations, ainsi qu'avec les Commissaires aux comptes et l'Institut des vérificateurs internes des comptes, devrait préparer, pour le Comité de haut niveau chargé des questions de gestion, un rapport de situation sur lequel fonder l'examen de ce point par les chefs de secrétariat à leur prochaine réunion. Le Conseil a approuvé la proposition du CQCJ de différer l'examen de la question pour tirer parti des conclusions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination.

## **AUTRES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUE**

### *Invitation d'États non membres à assister à des réunions de la FAO<sup>29</sup>*

130. Le Conseil a été informé que depuis sa cent trente et unième session, le Directeur général avait, sur demande, invité le Monténégro à assister en qualité d'observateur à la trente-septième session de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (Rome, 18-20 avril 2007).

---

<sup>29</sup> CL 132/PV/1; CL 132/PV/7.

---

## QUESTIONS DIVERSES

### CALENDRIER RÉVISÉ DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS ET DES AUTRES RÉUNIONS PRINCIPALES DE LA FAO 2007-2008 <sup>30</sup>

131. En examinant le *Calendrier révisé des sessions des Organes directeurs et des autres réunions principales de la FAO 2007-2008* (Annexe H) qui était présenté au Conseil pour information, le Conseil a noté que sa cent trente-troisième session se tiendrait à Rome, du 14 au 16 novembre 2007.

### MÉDAILLE MARGARITA LIZÁRRAGA <sup>31</sup>

132. Le Conseil a approuvé la nomination du Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC), et a proposé que le Directeur général remette la médaille au représentant du Centre à l'occasion de la trente-quatrième session de la Conférence.

### NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT <sup>32</sup>

133. Le Directeur général a fait part au Conseil de son intention de nommer un nouveau Directeur général adjoint, M. James G. Butler, qui prendra ses fonctions en janvier 2008.

134. Le Conseil a confirmé à l'unanimité la nomination de M. James G. Butler en tant que Directeur général adjoint de la FAO.

---

<sup>30</sup> CL 132/INF/4; CL 132/PV/6; CL 132/PV/7.

<sup>31</sup> CL 132/INF/8; CL 132/PV/2; CL 132/PV/7.

<sup>32</sup> CL 132/LIM/5; CL 132/PV/1; CL 132/PV/2; CL 132/PV/7.

## ANNEXE A

**ORDRE DUJOUR DE LA CENT TRENTE-DEUXIÈME SESSION DU CONSEIL****I. INTRODUCTION - QUESTIONS DE PROCÉDURE**

135. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier: *pour décision* (CL 132/1; CL 132/INF/1; CL 132/INF/6)
136. Élection de trois Vice-Présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction: *pour décision*

**II. ACTIVITÉS DE LA FAO ET DU PAM**

3. Rapport de la vingt-septième session du Comité des pêches (Rome, 5-9 mars 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/7)
4. Rapport de la dix-huitième session du Comité des forêts (Rome, 13-16 mars 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/8)
5. Rapport de la soixante-sixième session du Comité des produits (Rome, 23-25 avril 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/6)
6. Rapport de la vingtième session du Comité de l'agriculture (Rome, 25-28 avril 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/9)
7. Rapport de la trente-troisième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 7-10 mai 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/10; CL 132/LIM/2)
8. Programme alimentaire mondial
  - 8.1 Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2006: *pour examen* (C 2007/INF/14)
9. Préparatifs de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO
  - 9.1 Organisation de la session et ordre du jour provisoire: *pour décision* (CL 132/12)
  - 9.2 Date limite de dépôt des candidatures au poste de Président indépendant du Conseil: *pour décision* (CL 132/12)
  - 9.3 Désignation du Président de la Conférence et des présidents de la Commission I et de la Commission II: *pour décision* (CL 132/12)
  - 9.4 Désignation de neuf membres de la Commission de vérification des pouvoirs (pays): *pour décision* (CL 132/12)

**III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME, AU BUDGET, AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION**

10. Sommaire du Programme de travail et budget 2008-2009: *pour examen et/ou décision* (CL 132/3)
11. Rapport de la réunion conjointe de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité du Programme et de la cent dix-huitième session du Comité financier (Rome, 23 mai 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/4)

- 
- 11.1 Économies et gains d'efficacité en matière de gouvernance
  - 11.2 Autres questions découlant du rapport
  - 12. Rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité du Programme (Rome, 21-25 mai 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/11)
  - 13. Rapports de la cent dix-septième session (Rome, 24 janvier 2007) et de la cent dix-huitième session du Comité financier (Rome, 17-25 mai 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/13; CL 132/14)
    - 13.1 Situation des contributions et des arriérés (CL 132/LIM/1)
    - 13.2 Exécution du budget 2006
    - 13.3 Barème des contributions 2008-2009
    - 13.4 Nomination du Commissaire aux comptes
    - 13.5 Adoption du russe en tant que langue de la FAO (CL 132/17)
    - 13.6 Autres questions découlant des rapports
  - 14. Évaluation externe indépendante de la FAO: *pour examen et/ou décision* (CL 132/15)
  - 15. Réformes de la FAO: progrès accomplis (CL 132/16)
    - 15.1 Modalités relatives à la mise en place d'un Bureau sous-régional en Amérique centrale: *pour décision*

#### **IV. QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES**

- 16. Rapport de la quatre-vingt-unième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (Rome, 4-5 avril 2007): *pour examen et/ou décision* (CL 132/5)
- 17. Autres questions constitutionnelles et juridiques, notamment:
  - 17.1 Invitation d'États non membres à assister à des réunions de la FAO: *pour décision*

#### **V. QUESTIONS DIVERSES**

- 18. Calendrier révisé des sessions des organes directeurs et des autres réunions principales de la FAO 2007-2008: *pour information* (CL 132/INF/4)
- 19. Autres questions
  - 19.1 Médaille Margarita Lizárraga (CL 132/INF/8)
  - 19.2 Nomination du Directeur général adjoint

المرفق بـ

ⓑ  
APPENDIX B  
ANNEXE B  
APÉNDICE B

---

## قائمة المندوبين والمراقبين

□□□□□□□□

**LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS**

**LISTE DES DÉLÉGUÉS ET OBSERVATEURS**

**LISTA DE DELEGADOS Y OBSERVADORES**

---

الرئيس المستقل

独立主席

Independent Chairman

Président indépendant

Presidente Independiente

: Mohammad Saeid NOORI-NAEENI (Iran, République islamique d')

نواب الرئيس

副主席

Vice-Chairpersons

Vice-présidents

Vicepresidentes

: José Emilio SUADI HASBÚN (El Salvador)

: Christer WRETBORN (Suède)

: Pinit KORSIEPORN (Thaïlande)



## أعضاء المجلس

理事会成员

MEMBERS OF THE COUNCIL  
MEMBRES DU CONSEIL  
MEMBROS DEL CONSEJO**ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA -**  
الجزائر

Représentant

Rachid MARIF

Ambassadeur

Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

رشيد معريف

السفير

والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

Mme Habiba TALEB

Secrétaire diplomatique

Ambassade de la République algérienne  
démocratique et populaire

Rome

حبيبة طالب

سكرتير دبلوماسي

سفارة جمهورية الجزائر الديمقراطية الشعبية  
روما

Abderrahman HAMIDAOU

Ministre plénipotentiaire

Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO

Rome

Suppléant(s)

Abdessalem CHELGHOUM

Secrétaire Général

Ministère de l'agriculture et du  
développement rural

Alger

عبد الرحمن حميداي

الوزير المفوض

والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

عبد السلام شلغوم

الأمين العام

وزارة الزراعة والتنمية الريفية  
الجزائر

Mme Saïda ZOUGGAR

Directrice de la programmation des  
investissements et des études économiquesMinistère de l'agriculture et du  
développement rural

Alger

سعيدة زوغار

مديرة البرمجة والاستثمارات والدارسات  
الاقتصاديةوزارة الزراعة والتنمية الريفية  
الجزائر**AUSTRALIA - AUSTRALIE**

Representative

Brett HUGHES

Manager

OECD, FAO and APEC, International  
DivisionDepartment of Agriculture, Fisheries and  
Forestry  
Canberra

Alternate(s)

Ms Judy BARFIELD

Counsellor (Agriculture)

Alternate Permanent Representative to  
FAO

Rome

**BANGLADESH**

## Representative

Fazlul KARIM  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

## Alternate(s)

Ms Nasrin AKHTER  
Counsellor (Economic Affairs)  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**BOLIVIA - BOLIVIE**

## Representante

Doña Susana RIVERO GUZMÁN  
Ministra de Desarrollo Rural, Agropecuario  
y Medio Ambiente  
La Paz

## Suplente(s)

Esteban Elmer CATARINA MAMANI  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Sra. Isabel CADIMA PAZ  
Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

Sra. Yesika CRESPO  
Asesora del Gabinete de la Ministra de  
Desarrollo Rural, Agropecuario y Medio  
Ambiente  
Ministerio de Desarrollo Rural,  
Agropecuario y Medio Ambiente  
La Paz

**BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL**

## Representative

José Antônio MARCONDES DE  
CARVALHO  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

## Alternate(s)

Ms Ligia Maria SCHERER  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Saulo CEOLIN  
Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Mario Gustavo MOTTIN  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Felipe HADDOCK LOBO GOULART  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**CAMEROON - CAMEROUN - CAMERÚN**

## Représentant

Michael TABONG KIMA  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

## Suppléant(s)

Moungui MÉDI  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

Mme Sylvie ONANA BILOUNGA  
Chargée d'études  
Services du Premier Ministre  
Yaoundé

Mme Marie Jeanine ATANGA  
Sous-Directeur  
Ministère de l'agriculture et du  
développement rural  
Yaoundé

Philip MOUMIÉ  
Secrétaire permanent  
Comité de gestion de l'assistance  
FAO/PAM  
Yaoundé

Emma BELAL  
Docteur Vétérinaire  
Ministère de l'élevage, des pêches et des  
industries animales  
Yaoundé

Paul NFONDANG  
Sous-Directeur  
Ministère de l'agriculture et du  
développement rural  
Yaoundé

## **CANADA - CANADÁ**

Representative  
Paul MURPHY  
Executive Director  
Programs and Multilateral Affairs Division  
International Markets Bureau  
Agriculture and Agri-Food Canada  
Ottawa

Alternate(s)  
James MELANSON  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Kathryn MCKINLEY  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Kent VACHON  
Counsellor  
Canadian Embassy  
Rome

Ms Laurie HAYLEY  
Advisor  
Permanent Representation of Canada to the  
UN Food and Agriculture Agencies  
Rome

## **CAPE VERDE - CAP-VERT – CABO VERDE**

Représentant  
José Eduardo DANTAS FERREIRA  
BARBOSA  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Suppléant(s)  
Mme Maria GORETTI SANTOS LIMA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

Mme Adelaide RIBEIRO  
Directrice des Services d'études,  
planification et coopération  
Ministère de l'environnement et de  
l'agriculture  
Praia

## **CHILE - CHILI**

Representante  
Gabriel VALDÉS SUBERCASEAUX  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Suplente(s)  
Konrad PAULSEN  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Adjunto ante la  
FAO  
Roma

Julio FIOL  
Primer Secretario  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

Antonio BAYAS  
Funcionario de la Direccion de Política  
Multilateral  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Santiago

**CHINA - CHINE - 中国**

## Representative

LI ZHENG DONG

Director-General

Department of International Cooperation

Ministry of Agriculture

Beijing

## 代表

李正东

农业部

国际合作司

司长

北京

## Alternate(s)

HU YAN'AN

Counsellor

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

## 候补代表

胡延安

常驻粮农组织代表处候补代表

参赞

罗马

LUO MING

Division Director

Department of International Cooperation

Ministry of Agriculture

Beijing

罗鸣

农业部

国际合作司

处长

北京

Ms ZHANG MING

Second Secretary

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

张明

常驻粮农组织代表处候补代表

二秘

罗马

ZHANG MINGJIE

Second Secretary

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

张明杰

常驻粮农组织代表处候补代表

二秘

罗马

CHEN CHANGBING

Third Secretary

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

陈常兵

常驻粮农组织代表处候补代表

三秘

罗马

PANG YULIANG

Third Secretary

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

庞玉良

常驻粮农组织代表处候补代表

三秘

罗马

Ms WANG JING  
Official  
Department of International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
Beijing

王静  
农业部  
国际合作司  
官员  
北京

## CÔTE D'IVOIRE

Représentant  
Richard Gbaka ZADY  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Suppléant(s)  
Lida Lambert BALLOU  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

## CUBA

Representante  
Enrique MORET ECHEVERRÍA  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Suplente(s)  
José A. QUINTERO GÓMEZ  
Especialista  
Dirección de Organismos Económicos  
Internacionales  
Ministerio para la Inversión Extranjera y la  
Colaboración Económica (MINVEC)  
La Habana

## EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO - مصر

Representative  
Mohamed Ashraf GAMAL ELDIN  
RASHED  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

محمد أشرف جمال الدين راشد  
السفير  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

Alternate(s)  
Abdel Aziz Mohamed HOSNI  
Counsellor (Agriculture)  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

عبد العزيز محمد حسني  
المستشار الزراعي  
نائب الممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

Raafat Salah Eldin ZAKI  
Director-General  
International Organizations and Conference  
Department  
Foreign Agricultural Relations  
Ministry of Agriculture and Land  
Reclamation  
Cairo

رفعت صلاح الدين زكي  
المدير العام  
إدارة المنظمات الدولية والمؤتمرات  
العلاقات الخارجية، وزارة الزراعة  
واستصلاح الأراضي  
القاهرة

Yasser ABDEL RAHMAN SOROUR  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

ياسر عبد الرحمن سرور  
السكرتير الثاني  
الممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

**EL SALVADOR**

## Representante

José Emilio SUADI HASBÚN  
Viceministro de Agricultura y Ganadería  
San Salvador

## Suplente(s)

Sra. María Eulalia JIMÉNEZ DE MOCHI  
ONORI  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Adjunto ante la  
FAO  
Roma

Eduardo VIDES  
Ministro Consejero  
Encargado de Negocios a.i.  
Embajada de la República de El Salvador  
ante la Santa Sede  
Roma

Patrizia COMANDARI ANDINO  
Ministro Consejero  
Embajada de la República de El Salvador  
ante la Santa Sede  
Roma

**ERITREA - ÉRYTHRÉE**

## Representative

Zemed Tekle WOLDETATIOS  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

## Alternate(s)

Yohannes TENSUE  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPÍA**

## Representative

Grum ABAY TESHOME  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

## Alternate(s)

Abreha Gebray ASEFFA  
Minister Counsellor  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Beide MELAKU  
Counsellor  
Embassy of the Federal Democratic  
Republic of Ethiopia  
Rome

**FRANCE - FRANCIA**

## Représentant

Charles MILLON  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

## Suppléant(s)

Jean-Jacques SOULA  
Conseiller scientifique  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

Daniel MERKEZ  
Chargé de mission  
Département des Nations Unies et des  
organisations internationales  
Ministère des affaires étrangères  
Paris

Mme Edith RAVAUX  
Ministère des affaires étrangères et  
européennes  
Paris

Mme Isabelle OUILLON  
Ministère de l'agriculture et de la pêche  
Paris

**GABON - GABÓN**

## Représentant

Mme Paulette OYANE-ONDO  
Ministre délégué auprès du Ministre d'État,  
Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du  
développement rural  
Libreville

## Suppléant(s)

Noël BAIOT  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Patrice YEMBA  
Secrétaire Général permanent de la  
Commission de la FAO  
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du  
développement rural  
Libreville

Mme Ivone ALVES DIAS DA GRAÇA  
Premier Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

Louis Stanislas CHARICAUTH  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

Mme Annie Relique KOUMBA  
Assistance de Madame le Ministre Délégué  
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du  
développement rural  
Libreville

## GERMANY - ALLEMAGNE - ALEMANIA

## Representative

Hans-Heinrich WREDE  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

## Alternate(s)

Mrs Swantje HELBING  
Head of Division  
Federal Ministry of Food, Agriculture and  
Consumer Protection  
Berlin

Heiner THOFERN  
First Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Niklas SCHULZE ICKING  
Deputy Head of Division  
Federal Ministry of Consumer Protection,  
Food and Agriculture  
Berlin

Michael HOFFMANN  
Assistant Head of Division  
Federal Foreign Office  
Berlin

Jean Pierre SABSOUB  
Administrator  
Council of the European Union  
Brussels

Mme Maria José SANTANA  
Assistant  
Council of the European Union  
Brussels

## INDIA - INDE

## Representative

P.K. MISHRA  
Secretary  
Department of Agriculture and Cooperation  
Ministry of Agriculture  
New Delhi

## Alternate(s)

Rajiv DOGRA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

P.P. MATHUR  
Additional Secretary and Financial Advisor  
Ministry of Agriculture  
New Delhi

Sanjay Vikram SINGH  
Director  
Department of International Cooperation  
Ministry of Agriculture  
New Delhi

Ramalingam PARASURAM  
Minister (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**INDONESIA - INDONÉSIE**

## Representative

Hasanuddin IBRAHIM  
Secretary General  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

## Alternate(s)

Tjuk Eko HARI BASUKI  
Head of Food Availability and  
Vulnerability  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Sumardjo GATOT IRIANTO  
Director  
Directorate General of Land and Water  
Mangement  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Farid Hasan BAKTIR  
Head of Division of Agriculture and Food  
International Cooperation Bureau  
Ministry of Agriculture  
Jakarta

Ms Siti Nugraha MAULUDIAH  
First Secretary for Multilateral Affairs  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Eriza SODIKIN  
Agriculture Attaché  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Gellwyn JUSUF  
Adviser to the Minister  
Ministry of Fisheries and Marine Affairs  
Jakarta

Tika WIHANASARI  
Head of Section for Agriculture and  
Commodity Affairs  
Directorate General Multilateral  
Ministry of Foreign Affairs  
Jakarta

Ms Martina LESTARI  
Agriculture and Commodity Affairs  
Section  
Directorate General Multilateral  
Ministry of Foreign Affairs  
Jakarta

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) –  
IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') -  
IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)**

## Representative

Javad Shakhs TAVAKOLIAN  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

## Alternate(s)

Seyed MORTEZA ZAREI  
Attaché  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**ITALY - ITALIE - ITALIA**

## Représentant

Romualdo BETTINI  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

## Suppléant(s)

Giorgio STARACE  
Ministère pour les politiques agricoles,  
alimentaires et forestières  
Rome

Mme Rita Giuliana MANNELLA  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

Piergiuseppe FACELLI  
Ministère de la santé  
Rome

Mme Alessia GAROFANO  
Ministère de la santé  
Rome

Stefano BISOFFI  
Le Conseil pour la recherche et  
l'expérimentation dans l'agriculture  
Rome

Mme Jessyama FORLINI  
Ministère pour les politiques agricoles,  
alimentaires et forestières  
Rome

Paolo NAPOLITANO  
Ministère pour les politiques agricoles,  
alimentaires et forestières  
Rome

Giuseppe DIMICCIOLI  
Ministère pour les politiques agricoles,  
alimentaires et forestières  
Rome

Enrico POMPEI  
Ministère pour les politiques agricoles,  
alimentaires et forestières  
Rome

Mme Sara LAURINI  
Ministère des affaires étrangères  
Rome

Augusto ZODDA  
Ministère de l'économie et des finances  
Rome

## JAPAN - JAPON - JAPÓN

### Representative

Yuji NAKAMURA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

### Alternate(s)

Manabu MIYAGAWA  
Director  
Economic Security Division  
Economic Affairs Bureau  
Ministry of Foreign Affairs  
Tokyo

Jun FUKUDA  
Deputy Director  
Economic Security Division  
Economic Affairs Bureau  
Ministry of Foreign Affairs  
Tokyo

Hiromori KUROKI  
Director  
International Agricultural Organizations  
International Cooperation Division  
Secretariat of Minister  
Ministry of Agriculture, Forestry and  
Fisheries  
Tokyo

Hiroshi NAKAMURA  
Senior Programme Officer  
Institute for International Cooperation  
Japan International Cooperation Agency  
Tokyo

Keizo TAKEWAKA  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Tetsuya KAWASHIMA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Yukihiro UMESHITA  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Seiiki YOKOI  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

## LEBANON - LIBAN - LÍBANO - لبنان

### Représentant

Hassane ABI-AKAR  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

حسان أبي عكار  
المستشار  
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

**MADAGASCAR**

## Représentant

Marius De Sales Hygin  
 RATOLOJANAHARY  
 Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de  
 la pêche  
 Antananarivo

## Suppléant(s)

Auguste Richard PARAINA  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent auprès de la FAO  
 Rome

Monsieur MONJA  
 Conseiller  
 Représentant permanent adjoint auprès de  
 la FAO  
 Rome

**MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA**

## Representative

Dato' Zulkifli IDRIS  
 Secretary General  
 Ministry of Agriculture and Agro-Based  
 Industry  
 Kuala Lumpur

## Alternate(s)

Dato' Lily ZACHARIAH  
 Ambassador  
 Permanent Representative to FAO  
 Rome

Johari BIN RAMLI  
 Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative to  
 FAO  
 Rome

Amri BIN ISMAIL  
 Assistant Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative to  
 FAO  
 Rome

**MALI - MALÍ**

## Représentant

Ibrahim Bocar DAGA  
 Ambassadeur  
 Représentant permanent auprès de la FAO  
 Rome

## Suppléant(s)

Modibo Mahamane TOURÉ  
 Deuxième Conseiller  
 Représentant permanent suppléant auprès  
 de la FAO  
 Rome

Mohamedoun BOCOUM  
 Conseiller  
 Représentant permanent suppléant auprès  
 de la FAO  
 Rome

**MALTA - MALTE**

## Representative

Francis AGIUS  
 Parliamentary Secretary for Agriculture and  
 Fisheries  
 Ministry of Rural Affairs and the  
 Environment  
 Valletta

## Alternate(s)

Walter BALZAN  
 Permanent Representative to FAO  
 Rome

Carmelo ABELA  
 Head of the Parliamentary's Secretary  
 Secretariat  
 Ministry of Rural Affairs and the  
 Environment  
 Valletta

Ritienne BONAVIA  
 First Secretary  
 Alternate Permanent Representative to  
 FAO  
 Rome

**MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO**

## Representante

Víctor Daniel FLORES FUENTES  
Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

Diego Alonso SIMANCAS GUTIÉRREZ  
Segundo Secretario  
Embajada de los Estados Unidos  
Mexicanos  
Roma

**MOLDOVA**

## Representative

Stefan CALANCEA  
Deputy Minister of Agriculture and Food-  
Processing Industry  
Ministry of Agriculture and Food-  
Processing Industry  
Chisinau

## Alternate(s)

Nicolae DUDÁU  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Diana GHERMAN  
Consultant  
FAO National Correspondent  
Ministry of Agriculture and Food-  
Processing Industry  
Chisinau

George AVORNIC  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**NETHERLANDS - PAYS-BAS –  
PAÍSES BAJOS**

## Representative

Ewald WERMUTH  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

## Alternate(s)

Hans HOOGEVEEN  
Director  
Department for International Affairs  
Ministry of Agriculture, Nature and Food  
Quality  
The Hague

Ms Agnes VAN ARDENNE  
Permanent Representative to FAO  
(Designate)  
Rome

Theo VAN BANNING  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Marianne SINKE  
Policy Officer  
United Nations and International Financial  
Institutions Department  
Ministry of Foreign Affairs  
The Hague

Ms Desirée HAGENAARS  
Policy Coordinator  
Department for International Affairs  
Ministry of Agriculture, Nature and Food  
Quality  
The Hague

Ms Marjolein GEUSEBROEK  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**NIGERIA - NIGÉRIA**

## Representative

Ms A.I. PEPPLÉ  
 Permanent Secretary  
 Department of Agriculture  
 Federal Ministry of Agriculture and Rural  
 Development  
 Abuja

## Alternate(s)

Salisu INGAWA  
 Director  
 Project Coordinating Unit (PCU)  
 Department of Agriculture  
 Federal Ministry of Agriculture and Rural  
 Development  
 Abuja

S. NEGEDU  
 Director of Agriculture  
 Department of Agriculture  
 Federal Ministry of Agriculture and Rural  
 Development  
 Abuja

Charles WALI  
 Special Assistant to Permanent Secretary  
 Federal Ministry of Agriculture and Rural  
 Development  
 Abuja

M.O. AZEEZ  
 CAO (Desk Officer)  
 Department of Agriculture  
 Federal Ministry of Agriculture and Rural  
 Development  
 Abuja

Yaya Adisa Olaitan OLANIRAN  
 Minister  
 Permanent Representative to FAO  
 Rome

**OMAN - OMÁN - عمان**

## Representative

Saoud AL BADAAE  
 Director  
 Minister's Office  
 Ministry of Agriculture and Fisheries  
 Muscat

سعود البداعي  
 المدير  
 مكتب الوزير  
 وزارة الزراعة ومصايد الأسماك  
 مسقط

## Alternate(s)

Hafedh Hamed Sulaiman AL-RAWAHI  
 Counsellor  
 Alternate Permanent Representative to  
 FAO  
 Rome

حافظ حامد سليمان الرواحي  
 المستشار  
 والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
 روما

Rasmi MAHMOUD  
 Technical Adviser  
 Embassy of the Sultanate of Oman  
 Rome

رسمي محمود  
 المستشار الفني  
 سفارة سلطنة عمان  
 روما

**PAKISTAN - PAKISTÁN**

## Representative

Mirza QAMAR BEG  
 Ambassador  
 Permanent Representative to FAO  
 Rome

## Alternate(s)

Malik ZAHOOH AHMAD  
Director-General NAPHIS  
Ministry of Food, Agriculture and  
Livestock  
Islamabad

Aamir ASHRAF KHAWAJA  
Counsellor (Agriculture)  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**PANAMA - PANAMÁ**

## Representante

Guillermo SALAZAR NICOLAU  
Ministro de Desarrollo Agropecuario  
Panamá

## Suplente(s)

Eudoro Jaén ESQUIVEL  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Jorge Luis ALEMÁN  
Director de Cooperación Internacional  
Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
Panamá

Horacio MALTEZ  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Adjunto ante la  
FAO  
Roma

Rodrigo TARTE  
Director Didáctico  
Fundación Ciudad del Saber  
Panamá

**REPUBLIC OF KOREA –  
RÉPUBLIQUE DE CORÉE –  
REPÚBLICA DE COREA**

## Representative

CHANG-HYUN KIM  
Director  
Multilateral Cooperation Division  
Ministry of Agriculture and Forestry  
Seoul

## Alternate(s)

SEUNG-GYOO KANG  
Assistant Director  
Multilateral Cooperation Division  
Ministry of Agriculture and Forestry  
Seoul

HAE-DONG SEO  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE -  
ARABIA SAUDITA – المملكة العربية  
السعودية**

## Representative

Abdulrahman Mohammed AL-ANGARI  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative to FAO  
Rome

عبد الرحمن محمد العنقري  
الوزير المفوض  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

## Alternate(s)

Bandar Ben Abdel Moshin AL  
SHALHOOB  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

بندر عبد المحسن الشلهوب  
الممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

**SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA**

## Representative

Leon MEGUSAR  
Counsellor  
Department for International Relations and  
Development Assistance  
Ministry of Agriculture, Forestry and Food  
Ljubljana

## Alternate(s)

Ms Bojana HOCEVAR  
Counsellor  
Ministry of Agriculture, Forestry and Food  
Ljubljana

Rok TOMSIC  
Counsellor  
Embassy of the Republic of Slovenia  
Rome

**SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD -  
SUDÁFRICA**

## Representative

Masiphula MBONGWA  
Director-General  
National Department of Agriculture  
Pretoria

## Alternate(s)

Ms Vangile TITI  
Deputy Director-General  
National Department of Agriculture  
Pretoria

Ms Sebueng KELATWANG  
Director International Relations  
National Department of Agriculture  
Pretoria

S. GAMEDE  
Advisor to the Minister  
National Department of Agriculture  
Pretoria

Ms Bongeka MDLELENI  
Personal Assistant to the Director-General  
National Department of Agriculture  
Pretoria

**SWEDEN - SUÈDE - SUECIA**

## Representative

Tommie SJÖBERG  
Deputy Director-General  
Ministry of Agriculture  
Stockholm

## Alternate(s)

Christer WRETBORN  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Mrs Tina LINDSTRÖM  
Senior Administrative Officer  
Ministry of Agriculture  
Stockholm

Ms Helena SIVARD ASKVIK  
Senior Administrative Officer  
Ministry of Agriculture  
Stockholm

Ms Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
Programme Officer  
Embassy of Sweden  
Rome

**THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA**

## Representative

Pinit KORSIEPORN  
Inspector General  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Bangkok

## Alternate(s)

Mrs Tritaporn KHOMAPAT  
Minister (Agriculture)  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Mrs Dounghatai DANVIVATHANA  
Assistant Secretary-General  
National FAO Committee of Thailand  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Bangkok

Mrs Sairak CHAILANGGAR  
First Secretary (Agriculture)  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

**TRINIDAD AND TOBAGO –  
TRINITÉ-ET-TOBAGO –  
TRINIDAD Y TABAGO**

**Representative**

Dennis FRANCIS  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Geneva

**Alternate(s)**

Abdulhamid Abdulfatah KAZIM  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

عبد الحميد عبد الفتاح كاظم  
السفير  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

**UKRAINE - UCRANIA**

**Representative**

Borys SUPIKHANOV  
First Deputy Minister for Agriculture  
Ministry of Agrarian Policy  
Kiev

Ali Hassan Saeed Mohamed AL  
HAMOUDI  
Director  
Protection and Quarantine Department  
Ministry of Environment and Water  
Abu Dhabi

على حسن سعيد محمد الحمودي  
المدير  
إدارة الوقاية والحجر الزراعي  
وزارة البيئة والمياه  
أبو ظبي

**Alternate(s)**

Georgiy CHERNYAVSKIY  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Mirghani Hassan OBEID ALI  
Embassy of the United Arab Emirates  
Rome

ميرغني حسن عبيد علي  
سفارة الإمارات العربية المتحدة  
روما

D. MELNYCHIK  
Rector  
National Agrarian University  
Kiev

Ms Oksana DRAMARETSKA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -  
REINO UNIDO**

**Representative**

Neil BRISCOE  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**UNITED ARAB EMIRATES –  
ÉMIRATS ARABES UNIS –  
EMIRATOS ÁRABES UNIDOS –  
الإمارات العربية المتحدة**

**Representative**

Habib Hussain Nasser AL ABOUDI  
Director of Planning and Follow-up  
Ministry of Environment and Water  
Abu Dhabi

**Alternate(s)**

Jim HARVEY  
Ambassador (Designate)  
Permanent Representation of the United  
Kingdom to FAO  
Rome

حبيب حسن ناصر العبودي  
مدير التخطيط والمتابعة  
وزارة البيئة والمياه  
أبو ظبي

Victor C.D. HEARD  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Elizabeth NASSKAU  
Deputy Permanent Representative to IFAD  
Rome

Mrs Fiona PRYCE  
Information Manager and FAO Programme  
Support  
Permanent Representation of the United  
Kingdom to FAO  
Rome

**UNITED STATES OF AMERICA -  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE –  
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Representative  
Gaddi H. VASQUEZ  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Alternate(s)  
Lee BRUDVIG  
Minister Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Robert A. RIEMENSCHNEIDER  
Deputy Administrator  
Office of Negotiations and Agreements  
Foreign Agricultural Service  
U.S. Department of Agriculture  
Washington, D.C.

Willem BRAKEL  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Wendell DENNIS  
Branch Chief, International Organizations  
Multilateral Negotiations and Agreements  
Division  
Foreign Agricultural Service  
Department of Agriculture  
Washington, D.C.

David HEGWOOD  
Minister Counsellor for Agricultural  
Affairs  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Ms Sharon KOTOK  
Foreign Affairs Officer  
Office of Economic and Development  
Affairs  
Bureau of International Organization  
Affairs  
Department of State  
Washington, D.C.

**URUGUAY**

Representante  
Tabaré BOCALANDRO YAPEYÚ  
Ministro  
Representante Permanente Adjunto ante la  
FAO  
Roma

Suplente(s)  
Sra. Gabriela CHIFFLET  
Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

**ZAMBIA - ZAMBIE**

Representative  
Daniel KALENGA  
Deputy Minister  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Lusaka

Alternate(s)  
Mrs Lucy Mungoma MUNGOMA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Green MBOZI  
Director  
Agri-Business and Marketing  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Lusaka

Ms Emma MALAWO  
Deputy Director  
Policy and Planning  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Lusaka

Mulenga V. MUSONDA  
Chief Aquaculture Research Officer  
Department of Fisheries  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Lusaka

Kayoya MASUHLWA  
Principal Agricultural Officer  
Ministry of Agriculture and Cooperatives  
Lusaka

Willie O. NDEMBELA  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**EUROPEAN COMMUNITY (MEMBER  
ORGANIZATION) –  
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE  
(ORGANISATION MEMBRE) -  
COMUNIDAD EUROPEA  
(ORGANIZACIÓN MIEMBRO)**

Représentant  
Luis RITTO  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Suppléant(s)  
Renaud-François MOULINIER  
Premier Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

Mme Laura GARAGNANI  
Administrateur  
"Gestion durable des ressources naturelles"  
Direction générale du développement  
Bruxelles

Mme Victoria ZICOS  
Assistante  
"Gestion durable des ressources naturelles"  
Direction générale du développement  
Bruxelles

المراقبون من الدول الأعضاء التي ليست أعضاء في المجلس  
非理事会成员的成员国观察员

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT MEMBERS OF THE COUNCIL  
OBSERVATEURS D'ÉTATS NE SIÉGEANT PAS AU CONSEIL  
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON MIEMBROS DEL  
CONSEJO

**AFGHANISTAN - AFGANISTÁN**

Abdul Razak AYAZI  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Ms Fahima WAHIDY  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**ALBANIA - ALBANIE**

Llesh KOLA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Vera CARA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**ANGOLA**

Manuel Pedro PACAVIRA  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Kiala Kia MATEVA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

Carlos Alberto AMARAL  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

Mme Maria Celestina PACAVIRA DA  
COSTA  
Ambassade de la République d'Angola  
Rome

**ARMENIA - ARMÉNIE**

Zohrab V. MALEK  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**AUSTRIA - AUTRICHE**

Ms Hedwig WÖGERBAUER  
Head of Division and Director for FAO and  
OECD Affairs  
Federal Ministry of Agriculture, Forestry,  
Environment and Water Management  
Vienna

Ms Natalie FEISTRITZER  
Counsellor (Agricultural Affairs)  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**AZERBAIJAN - AZERBAÏDJAN -  
AZERBAÏYÁN**

Mammad ZULFUQAROV  
Attaché  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA**

John CORNET D'ELZIUS  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

**BENIN - BÉNIN**

Kocou TEBLEKOU  
Secrétaire général du Ministre  
Ministère de l'environnement, et de la  
protection de la nature  
Cotonou

Abou PALOUMA  
Secrétaire général adjoint  
Ministère de l'agriculture  
N'Djaména

Djitannar DJIBANGAR  
Directeur général de la production agricole  
Ministère de l'agriculture  
N'Djaména

**BOTSWANA**

Edison Nyalalani WOTHO  
Deputy Director  
Department of Crop Production  
Ministry of Agriculture  
Gaborone

**COLOMBIA - COLOMBIE**

Francisco José COY GRANADOS  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

**BULGARIA - BULGARIE**

Krassimir KOSTOV  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**CONGO**

Sylvain BAYALAMA  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

**BURKINA FASO**

Boubakar CISSE  
Conseiller économique  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

Emile ESSEMA  
Deuxième Conseiller  
Représentant suppléant auprès de la FAO  
Rome

Mme Georgette BAMANA DANDOU  
Directrice générale  
Ministère de l'agriculture et de l'élevage  
Brazzaville

**BURUNDI**

Jean de Dieu MUTABAZI  
Ministre de l'agriculture et de l'élevage  
Bujumbura  
  
Adrien NAHAYO  
Premier Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

Mme Hortense MALANDA  
Chef du Service  
Direction de la coopération  
Ministère de l'agriculture et de l'élevage  
Brazzaville

Mme Marie Jose IKOMBO  
Attachée  
Ministère de l'agriculture et de l'élevage  
Brazzaville

**CHAD - TCHAD**

Mme Khadidja HASSABALLAH  
Secrétaire d'État  
Ministère de l'agriculture  
N'Djaména

**COSTA RICA**

Luis París CHAVERRI  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Sra. Yolanda GAGO DE SINIGAGLIA  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

Sra. Greta PREDELLA  
Asistente  
Representación Permanente de la República  
de Costa Rica ante la FAO  
Roma

**CROATIA - CROATIE - CROACIA**

Tomislav VIDOSEVIC  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Mrs Zlata PENIC IVANKO  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE**

George F. POULIDES  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Gabriel ODYSSEOS  
Agricultural Attaché  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

**CZECH REPUBLIC –  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE –  
REPÚBLICA CHECA**

Ivo HLAVAC  
Vice Minister  
Ministry of Agriculture  
Prague

Jirí MUCHKA  
Secretary of the Czech National Committee  
for Cooperation with FAO  
Ministry of Agriculture  
Prague

Mrs Daniela MOYZESOVÁ  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Jiri SLAVIK  
Director of Multilateral Cooperation  
Department for Development Cooperation  
Ministry of Foreign Affairs  
Prague

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE  
CONGO –  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU  
CONGO –  
REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL  
CONGO**

Albert TSHISELEKA FELHA  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Innocent MOKOSA MANDENDE  
Ministre Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

**DENMARK - DANEMARK -  
DINAMARCA**

Søren SKAFTE  
Minister  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

**DOMINICAN REPUBLIC -  
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE -  
REPÚBLICA DOMINICANA**

Mario ARVELO CAAMAÑO  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Sra. Yanina GRATEREAUX  
Ministra Consejera  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

Héctor Manuel MARTÍNEZ  
FERNÁNDEZ  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

## **ECUADOR - ÉQUATEUR**

Sra. Mónica MARTÍNEZ MEDUIÑO  
Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

Sra. Serena VIVIANI  
Embajada de la República del Ecuador  
Roma

## **EQUATORIAL GUINEA – GUINÉE ÉQUATORIALE – GUINEA ECUATORIAL**

Pascual BACALE MBIANG  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Salomón NFANDONG  
Director General de Agricultura  
Ministerio de Agricultura y Bosques  
Malabo

Bonifacio MITOGO  
Director General de Organismos  
Internacionales  
Ministerio de Asuntos Exteriores  
Malabo

## **ESTONIA - ESTONIE**

Ilmar MÄNDMETS  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Kai KASENURM  
Chief Specialist  
European Union and Foreign Affairs  
Department  
Ministry of Agriculture  
Tallinn

## **FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA**

Ms Marja-Liisa TAPIO-BISTRÖM  
Senior Officer  
International Affairs Unit  
Ministry of Agriculture and Forestry  
Helsinki

Ms Heidi PIHLATIE  
Minister Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Anu KONTTINEN  
First Secretary  
Department for Global Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
Helsinki

## **GREECE - GRÈCE - GRECIA**

Emmanuel MANOUSSAKIS  
Minister Plenipotentiary (Agricultural  
Affairs)  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

## **GUATEMALA**

Francisco Eduardo BONIFAZ  
RODRÍGUEZ  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Sra. Ileana RIVERA DE ANGOTTI  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Adjunto ante la  
FAO  
Roma

Rino FINAMORE  
Asistente  
Embajada de la República de Guatemala  
Roma

Sra. Barbara DEVIGÚS  
Asistente  
Embajada de la República de Guatemala  
Roma

**GUINEA - GUINÉE**

El-Hadj Thierno Mamadou Cellou  
DIALLO  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Abdoulaye TRAORE  
Conseiller économique  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

**HAITI - HAÏTI - HAITÍ**

Yvon SIMÉON  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

Emmanuel CHARLES  
Ministre Conseiller  
Ambassade de la République d'Haïti  
Rome

Carl Benny RAYMOND  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

**HONDURAS**

Sra. Mayra REINA DE TITTA  
Consejero  
Representante Permanente Adjunto ante los  
Organismos Internacionales  
Roma

**HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA**

Mrs Mariann KOVÁCS  
Deputy Director-General  
Department of EU Coordination and  
International Relations  
Ministry of Agriculture and Rural  
Development  
Budapest

Zoltán KÁLMÁN  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA**

Gudni BRAGASON  
Minister Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**IRAQ - العراق**

Akram H. AL-JAFF  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

أكرم الجاف  
السفير  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

**IRELAND - IRLANDE - IRLANDA**

Seán O'HUIGINN  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Kevin SMYTH  
Chief Economist  
Department of Agriculture and Food  
Agriculture House  
Dublin

Padraic DEMPSEY  
First Secretary  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Siobhan DOWLING  
Department of Agriculture and Food  
Agriculture House  
Dublin

**KENYA**

Kipruto Rono Arap KIRWA  
Minister for Agriculture  
Nairobi

Mrs Ann Belinda NYIKULI  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Beatrice KING'ORI  
Deputy Director of Agriculture  
Ministry of Agriculture  
Nairobi

Ephraim MWAI MUCHIRI  
Senior Deputy Director of Forests  
Ministry of Environment and Natural  
Resources  
Nairobi

Peter OGANGA MANGITI  
Deputy Director of Water Services  
Ministry of Water and Irrigation  
Nairobi

#### **KUWAIT - KOWEÏT - الكويت**

Mrs Lamyah Ahmed AL-SAQQAF  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

لمياء أحمد السقاف  
المستشار  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

Ms Sabina BEKTO  
Permanent Representation of the State of  
Kuwait to FAO  
Rome

سابينا بكتو  
الممثلة الدائمة لدولة الكويت لدى المنظمة  
روما

Ms Pamela ÁLVAREZ  
Permanent Representation of the State of  
Kuwait to FAO  
Rome

باميلا ألفاريس  
الممثلة الدائمة لدولة الكويت لدى المنظمة  
روما

#### **LATVIA - LETTONIE - LETONIA**

Juris ZINARS  
Deputy Director  
Ministry of Agriculture  
Riga

#### **LESOTHO**

Ms Mamosala Semakaleng SHALE  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

#### **LIBERIA - LIBÉRIA**

Mrs Musu Jatu RUHLE  
Counsellor  
Chargé d'Affaires a.i.  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

#### **LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA - JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE - JAMAHIRIJA ÁRABE LIBIA -**

الجمهورية العربية الليبية

Abdalla Abdulrahman ZAIED  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

عبد الله عبد الرحمن زايد  
السفير  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

#### **LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA**

Sarunas ADOMAVICIUS  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Regina GIRDVAITYTE  
Attaché (Agricultural Affairs)  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

**LUXEMBOURG - LUXEMBURGO**

Jean FALTZ  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

**MAURITANIA - MAURITANIE - موريتانيا**

Yahya NGAM  
Ambassadeur  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

يحيى نجم  
السفير  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

Mme Marièm MINT MOHAMED  
AHMEDOU  
Premier Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

مريم محمد أحمدو  
المستشار الأول  
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

**MAURITIUS - MAURICE - MAURICIO**

Denis CANGY  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**MONGOLIA - MONGOLIE**

Ulaankhuu PUNTSAG  
Vice Minister  
Ministry of Food and Agriculture  
Ulan Bator

Vaanchig PUREVDORJ  
Second Secretary  
Permanent Mission of Mongolia  
Geneva

Ms Oyundelger NATAA  
Officer  
External Cooperation Division  
Ministry of Food and Agriculture  
Ulan Bator

**MOROCCO - MAROC - MARRUECOS - المغرب**

Mohamed AIT HMID  
Ministre plénipotentiaire  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

محمد آيت حميد  
الوزير المفوض  
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

**MOZAMBIQUE**

Ms Laurinda Saide F BANZE  
Second Secretary  
Chargé d'affaires a.i.  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**MYANMAR**

Than TUN  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Hlaing MYINT OO  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**NEW ZEALAND –  
NOUVELLE-ZÉLANDE –  
NUEVA ZELANDIA**

Ms Adele BRYANT  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**NIGER - NÍGER**

Adam Maiga ZAKARIAOU  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

**NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA**

Arne B. HØNNINGSTAD  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Nina MOSSEBY  
Advisor  
Ministry of Foreign Affairs  
Oslo

Ms Anne Kristin HERMANSEN  
Senior Advisor  
Ministry of Foreign Affairs  
Oslo

Daniel VAN GILST  
Second Secretary  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

**PARAGUAY**

Sra. Liz Haydee CORONEL CORREA  
Consejero  
Representante Permanente Adjunto ante la  
FAO  
Roma

**PERU - PÉROU - PERÚ**

Carlos ROCA CÁCERES  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Manuel Antonio ÁLVAREZ ESPINAL  
Consejero  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

**PHILIPPINES - FILIPINAS**

Ms Maria Luisa GAVINO  
Assistant Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**POLAND - POLOGNE - POLONIA**

Ryszard WOJTAL  
Minister Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Ms Malgorzata PIOTROWSKA  
Secretary of Polish FAO National  
Committee  
Minister Counsellor  
Department of the EU and International  
Cooperation  
Ministry of Agriculture and Rural  
Development  
Warsaw

**PORTUGAL**

Antonio DUARTE DE ALMEIDA PINHO  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative to FAO  
Rome

José COELHO SILVA  
National Expert on UN Organizations  
Ministry of Foreign Affairs  
Lisbon

José RUI CAROÇO  
National Expert on UN Organizations  
Ministry of Foreign Affairs  
Lisbon

Ms Rita LOURENÇO  
Technical Assistant to FAO Matters  
Embassy of the Portuguese Republic  
Rome

**QATAR - قطر**

Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

سلطان سعد المريخي  
السفير  
والممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

Ahmed Ibrahim Al-Abdulla AL-  
ABDULLA  
Minister Plenipotentiary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

أحمد إبراهيم العبد الله  
الوزير المفوض  
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

Sheikh Khalid bin Hamad AL-THANI  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

شيخ خالد بن حمد آل ثاني  
السكرتير الأول  
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

Akeel EL KHALDI  
Expert  
International Organizations Affairs  
Embassy of the State of Qatar  
Rome

عقيل الخالدي  
الخبير في شؤون المنظمات الدولية  
سفارة دولة قطر  
روما

**ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA**

Mme Alina PUSCARAGIU  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint auprès de  
la FAO  
Rome

**RUSSIAN FEDERATION –  
FÉDÉRATION DE RUSSIE -  
FEDERACIÓN DE RUSIA**

Alexey Y. MESHKOV  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Evgeny F. UTKIN  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Arsen M. VARTANIAN  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**RWANDA**

Joseph BONESHA  
Ambassadeur  
Ambassade du Rwanda  
Bruxelles

**SAN MARINO - SAINT-MARIN**

Mrs Daniela ROTONDARO  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**SENEGAL - SÉNÉGAL**

Alassane WELE  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

**SIERRA LEONE - SIERRA LEONA**

Elio PACIFICO  
Consul General  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**SLOVAKIA - SLOVAQUIE -  
ESLOVAQUIA**

Mrs Barbora HELLEBRANDTOVA  
Foreign Relations Department  
Ministry of Agriculture  
Bratislava

Milan KOVÁČ  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA**

José Luis DICENTA BALLESTER  
Embajador  
Representante Permanente ante la FAO  
Roma

Sra. María del Pilar VILLALBA CORTIJO  
Jefa de Servicio de Relaciones Agrarias  
Internacionales  
Ministerio de Agricultura, Pesca y  
Alimentación  
Madrid

Ernesto RÍOS LÓPEZ  
Consejero  
Representante Permanente Adjunto ante la  
FAO  
Roma

Angel OROZCO GÓMEZ  
Agregado  
Representante Permanente Alterno ante la  
FAO  
Roma

Sra. Carmen GARRIDO  
Técnica  
Embajada de España  
Roma

**SRI LANKA**

Mrs Saranya Hasanthi  
URUGODAWATTE DISSANAYAKE  
Chargé d'affaires a.i.  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Niluka KADURUGAMUWA  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**SUDAN - SOUDAN - SUDÁN - السودان**

Omer ABD ALWAHAB  
Under Secretary  
Federal Ministry of Agriculture and  
Forestry  
Khartoum

عمر عبد الوهاب  
وكيل الوزارة الاتحادية للزراعة والغابات  
الخرطوم

Mohamed ELTAYEB ELFAKI ELNOR  
Counsellor  
Permanent Representative to FAO  
Rome

محمد الطيب الفكي النور  
المستشار  
الممثل الدائم لدى المنظمة  
روما

**SWAZILAND - SWAZILANDIA**

Christopher T. NKWANYANA  
Under Secretary (Development)  
Ministry of Agriculture and Co-operatives  
Mbabane

George M. NDLANGAMANDLA  
Acting Director of Agriculture and  
Extension  
Ministry of Agriculture and Co-operatives  
Mbabane

**SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA**

Hubert POFFET  
Conseiller  
Section Agriculture durable internationale  
Office fédéral de l'agriculture  
Berne

Mme Marie MARCHAND  
Section ONU-Développement  
Direction du développement et de la  
coopération  
Berne

Hans-Jörg LEHMANN  
Ministre  
Représentant permanent auprès de la FAO  
Rome

**SYRIAN ARAB REPUBLIC -  
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE -  
REPÚBLICA ÁRABE SIRIA -**

الجمهورية العربية السورية

Ms Souha JAMALI  
Minister Plenipotentiary  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

سها جمالي  
الوزير المفوض  
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

**TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ - تونس**

Abdelhamid ABID  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant auprès  
de la FAO  
Rome

عبد الحميد عبيد  
المستشار  
المسؤول عن التعاون مع المؤسسات المتعددة  
الأطراف في روما  
والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة  
روما

**TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA**

Yüksel YÜCEKAL  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

Ayhan BARAN  
Head of section  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Ankara

**UGANDA - OUGANDA**

Deo K. RWABITA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Robert SABIITI  
First Secretary (Agricultural Attaché)  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -  
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -  
REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Wilfred Joseph NGIRWA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

Mohamed Said MUYA  
Deputy Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture, Food Security and  
Cooperatives  
Dar-es-Salaam

Mrs Perpetua Mary Simon HINGI  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

**VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC  
OF) -**

**VENEZUELA (RÉPUBLIQUE  
BOLIVARIENNE DU) -**

**VENEZUELA (REPÚBLICA  
BOLIVARIANA DE)**

Sra. Martha PALACIOS  
Consejero  
Embajada de la República Bolivariana de  
Venezuela  
Roma

Sra. Beatriz TRIÁS  
Segundo Secretario  
Embajada de la República Bolivariana de  
Venezuela  
Roma

Sra. Achirana ALTUVE  
Segundo Secretario  
Embajada de la República Bolivariana de  
Venezuela  
Roma

## **ZIMBABWE**

Rugare GUMBO  
Minister for Agriculture  
Harare

Mrs Mary Margaret MUCHADA  
Ambassador  
Permanent Representative to FAO  
Rome

T. DUBE  
Agricultural Economist  
Ministry of Agriculture  
Harare

Michael Muchenje NYERE  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative to  
FAO  
Rome

الكرسي الرسولي  
廷教  
HOLY SEE  
SAINT-SIÈGE  
SANTA SEDE

The Right Reverend Monsignor Renato VOLANTE  
Permanent Observer to FAO  
Vatican City

Vincenzo BUONOMO  
Alternate Observer to FAO  
Vatican City

Lelio BERNARDI  
Adviser  
Vatican City

جماعة مالطة السيادية  
马耳他自治社  
SOVEREIGN ORDER OF MALTA  
ORDRE SOUVERAIN DE MALTE  
SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA  
Ambassadeur  
Observateur auprès de la FAO  
Rome

Mme Claude FORTHOMME  
Conseiller technique  
Rome

ممثلو الأمم المتحدة ووكالاتها المتخصصة

联合国和各专门机构的代表

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS

ESPECIALIZADOS

**WORLD FOOD PROGRAMME  
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL  
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS**

Jean-Jacques GRAISSE  
Senior Deputy Executive Director  
Operations Department  
Rome

Ms Claudia VON ROEHL  
Secretary to the Executive Board  
Executive Board Secretariat  
Rome

Ms Lubna ALAMAN  
Officer-in-Charge  
Division of External Relations  
Rome

Ms Katharina GOLA  
External Relations Officer  
Division of External Relations  
Rome

**INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY  
AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE  
ORGANISMO INTERNACIONAL DE ENERGÍA ATÓMICA**

Qu LIANG  
Director  
Joint FAO/IAEA Division of Nuclear Techniques in Food and Agriculture  
Vienna

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

非政府组织观察员

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

**ACTION AID INTERNATIONAL**

Ms Magdalena Anna KROPIWNICKA

Right to Food Policy Adviser

Rome

Ms Barbara PEARSON

Project Coordinator

Rome

**COMMISSION OF THE CHURCHES ON INTERNATIONAL AFFAIRS**

**COMMISSION DES ÉGLISES POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES**

**COMISIÓN DE LAS IGLESIAS PARA LOS ASUNTOS INTERNACIONALES**

Michael WINDFUHR

Switzerland

**INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE**

**COMMISSION INTERNATIONALE DES IRRIGATIONS ET DU DRAINAGE**

**COMISIÓN INTERNACIONAL DE LA IRRIGACIÓN Y EL SANEAMIENTO**

Dr Maria Elisa VENEZIAN SCARASCIA

General Secretary

Rome

**INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN**

**CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES**

**CONSEJO INTERNACIONAL DE MUJERES**

Ms Lydie ROSSINI VAN HISSENHOVEN

Permanent Representative to FAO

Rome

**INTERNATIONAL FEDERATION FOR HOME ECONOMICS**

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ÉCONOMIE FAMILIALE**

**FEDERACIÓN INTERNACIONAL PARA LA ECONOMÍA FAMILIAR**

Ms Francesca RONCHI PROJA

Permanent Representative to FAO

Rome

**INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL PRODUCERS  
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES  
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE PRODUCTORES AGRÍCOLAS**

Nils FÄRNERT  
Advisor  
Sweden

**INTERNATIONAL NGO/CSO PLANNING COMMITTEE FOR FOOD SOVEREIGNTY  
COMITÉ INTERNATIONAL DE PLANIFICATION DES ONG/OSC POUR LA  
SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE  
COMITÉ INTERNACIONAL DE PLANIFICACION DES ONG/OSC PARA LA SOBERANÍA  
ALIMENTARIA**

Ms Ana TINNIRELLO  
Rome

**INTERNATIONAL YOUTH FORUM FOR THE WORLD FOOD SUMMIT**

Alvaro MENDES  
General Secretary  
Rome

**ROTARY INTERNATIONAL**

Marco RANDONE  
Permanent Representative to FAO  
Rome  
  
Antonio LICO  
Alternate Permanent Representative to FAO  
Rome

**WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR PEACE AND FREEDOM**

Ms Bruna MAGNANI LOMAZZI  
Permanent Representative to FAO  
Rome

**WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS  
FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE  
FEDERACIÓN SINDICAL MUNDIAL**

Mme Annalaura CASADEI  
Représentante permanente auprès de la FAO  
Rome



## ANNEXE C

**LISTE DES DOCUMENTS**

---

|                 |                                                                                                                                                                           |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CL 132/1        | Ordre du jour provisoire annoté                                                                                                                                           |
| CL 132/2        | Pas de document                                                                                                                                                           |
| CL 132/3        | Sommaire du Programme de travail et budget 2008-2009                                                                                                                      |
| CL 132/4        | Rapport de la Réunion conjointe de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité du Programme et de la cent dix-huitième session du Comité financier (Rome, 23 mai 2007) |
| CL 132/5        | Rapport de la quatre-vingt-unième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (Rome, 4-5 avril 2007)                                                 |
| CL 132/6        | Rapport de la soixante-sixième session du Comité des produits (Rome, 23-25 avril 2007)                                                                                    |
| CL 132/7        | RAPPORT DE LA VINGT-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DES PÊCHES (ROME, 5-9 MARS 2007)                                                                                           |
| CL 132/8        | Rapport de la dix-huitième session du Comité des forêts (Rome, 13-16 mars 2007)                                                                                           |
| CL 132/9        | Rapport de la vingtième session du Comité de l'agriculture (Rome, 25-28 avril)                                                                                            |
| CL 132/10       | Rapport de la trente-troisième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 7-10 mai 2007)                                                                |
| CL 132/11       | Rapport de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité du Programme (Rome, 21-25 mai 2007)                                                                             |
| CL 132/12-Rev.1 | Préparatifs de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO                                                                                                     |
| CL 132/13       | Rapport de la cent dix-septième session du Comité du financier (Rome, 24 janvier 2007)                                                                                    |
| CL 132/14       | Rapport de la cent dix-huitième session du Comité financier (Rome, 17-25 mai 2007)                                                                                        |
| CL 132/15       | Évaluation externe indépendante de la FAO                                                                                                                                 |
| CL 132/16       | Réformes de la FAO: progrès accomplis                                                                                                                                     |
| CL 132/17       | Adoption du russe en tant que langue de la FAO                                                                                                                            |

**Série CL 132/INF**

|               |                                                                                                                                                                                                         |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CL 132/INF/1  | Calendrier provisoire                                                                                                                                                                                   |
| CL 132/INF/2  | Liste provisoire des délégués et observateurs                                                                                                                                                           |
| CL 132/INF/3  | Liste provisoire des documents                                                                                                                                                                          |
| CL 132/INF/4  | Calendrier révisé des sessions des Organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales de la FAO 2007-2008                                                                                  |
| CL 132/INF/5  | Changements dans la représentation des États Membres au Comité du Programme et au Comité financier                                                                                                      |
| CL 132/INF/6  | Déclaration de compétences et droits de vote présentée par la Communauté européenne (CE) et ses États Membres                                                                                           |
| CL 132/INF/7  | Mise en oeuvre des décisions prises par le Conseil à sa cent trente et unième session                                                                                                                   |
| CL 132/INF/8  | Médaille Margarita Lizárraga                                                                                                                                                                            |
| CL 132/INF/9  | Le point sur la participation de la FAO aux réformes du système des Nations Unies                                                                                                                       |
| CL 132/INF/10 | Politiques des organismes du système des Nations Unies pour l'utilisation des logiciels libres à des fins de développement                                                                              |
| CL 132/INF/11 | Deuxième examen de la mise en application des accords de siège conclus par les organisations du système des Nations Unies: locaux du Siège et autres services fournis par les pays hôtes                |
| CL 132/INF/12 | Pour un programme d'aide humanitaire des Nations Unies destiné à faire face aux catastrophes et à réduire leurs effets: enseignements tirés de la catastrophe causée par le tsunami dans l'océan Indien |

**Série CL/LIM**

|              |                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CL 132/LIM/1 | Situation concernant les contributions et les arriérés                                                                                                                                                                                                                              |
| CL 132/LIM/2 | Rapport quadriennal sur les progrès accomplis dans l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation: rapport soumis par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale au Conseil économique et social des Nations Unies, par l'intermédiaire du Conseil de la FAO |
| CL 132/LIM/3 | Révision des règles générales du Programme alimentaire mondial (PAM)                                                                                                                                                                                                                |
| CL 132/LIM/4 | Processus à suivre pour la transformation d'un organe statutaire de la FAO, établi en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif en un organe extérieur à l'Organisation (modification de statut de la Commission des thons de l'océan Indien)                                    |
| CL 132/LIM/5 | Curriculum vitae de M. James G. Butler                                                                                                                                                                                                                                              |

**Série C 2007**

C 2007/INF/14      Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2006

**Série CL 132/REP**

CL 132/REP/1 à      Projets de rapports du Conseil

CL 132/REP/19.2

**Série CL 132/PV/**

CL 132/PV/1      Comptes rendus *in extenso* du Conseil

CL 132/PV/7

**Série CL 132/OD/**

CL 132/OD/1      Programmes des séances

CL 132/OD/5



## ANNEXE D

**BARÈME DES CONTRIBUTIONS PROPOSÉ POUR 2008-2009**  
**(Le barème 2006-2007 est indiqué à des fins de comparaison)**

| États Membres      | Barème proposé       | Barème               |
|--------------------|----------------------|----------------------|
|                    | 2008-9 <sup>33</sup> | 2006-7 <sup>34</sup> |
|                    | %                    | %                    |
| Afghanistan        | 0,001                | 0,002                |
| Afrique du Sud     | 0,292                | 0,298                |
| Albanie            | 0,006                | 0,005                |
| Algérie            | 0,086                | 0,078                |
| Allemagne          | 8,620                | 8,835                |
| Angola             | 0,003                | 0,001                |
| Antigua-et-Barbuda | 0,002                | 0,003                |
| Arabie saoudite    | 0,752                | 0,727                |
| Argentine          | 0,327                | 0,975                |
| Arménie            | 0,002                | 0,002                |
| Australie          | 1,796                | 1,624                |
| Autriche           | 0,892                | 0,876                |
| Azerbaïdjan        | 0,005                | 0,005                |
| Bahamas            | 0,016                | 0,013                |
| Bahreïn            | 0,033                | 0,031                |
| Bangladesh         | 0,010                | 0,010                |
| Barbade            | 0,009                | 0,010                |
| Bélarus            | 0,020                | 0,018                |
| Belgique           | 1,108                | 1,090                |
| Belize             | 0,001                | 0,001                |
| Bénin              | 0,001                | 0,002                |
| Bhoutan            | 0,001                | 0,001                |
| Bolivie            | 0,006                | 0,009                |
| Bosnie-Herzégovine | 0,006                | 0,003                |
| Botswana           | 0,014                | 0,012                |
| Brésil             | 0,880                | 1,554                |
| Bulgarie           | 0,020                | 0,017                |
| Burkina Faso       | 0,002                | 0,002                |

<sup>33</sup> Dérivé directement du barème des quotes-parts 2007-2009, adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/237 du 22 décembre 2006.

<sup>34</sup> Dérivé directement du barème des quotes-parts 2004-2006, adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 58/1B du 23 décembre 2003.

| États Membres                         | Barème proposé       | Barème               |
|---------------------------------------|----------------------|----------------------|
|                                       | 2008-9 <sup>33</sup> | 2006-7 <sup>34</sup> |
| Burundi                               | 0,001                | 0,001                |
| Cambodge                              | 0,001                | 0,002                |
| Cameroun                              | 0,009                | 0,008                |
| Canada                                | 2,992                | 2,869                |
| Cap-Vert                              | 0,001                | 0,001                |
| Chili                                 | 0,162                | 0,228                |
| Chine                                 | 2,681                | 2,094                |
| Chypre                                | 0,044                | 0,040                |
| Colombie                              | 0,106                | 0,158                |
| Comores                               | 0,001                | 0,001                |
| Congo                                 | 0,001                | 0,001                |
| Congo, République démocratique du     | 0,003                | 0,003                |
| Corée, République de                  | 2,184                | 1,832                |
| Costa Rica                            | 0,032                | 0,031                |
| Côte d'Ivoire                         | 0,009                | 0,010                |
| Croatie                               | 0,050                | 0,038                |
| Cuba                                  | 0,054                | 0,044                |
| Danemark                              | 0,743                | 0,732                |
| Djibouti                              | 0,001                | 0,001                |
| Dominique                             | 0,001                | 0,001                |
| Égypte                                | 0,089                | 0,122                |
| El Salvador                           | 0,020                | 0,023                |
| Émirats arabes unis                   | 0,304                | 0,240                |
| Équateur                              | 0,021                | 0,019                |
| Érythrée                              | 0,001                | 0,001                |
| Espagne                               | 2,983                | 2,571                |
| Estonie                               | 0,016                | 0,012                |
| États-Unis d'Amérique                 | 22,000               | 22,000               |
| Éthiopie                              | 0,003                | 0,004                |
| Ex-République yougoslave de Macédoine | 0,005                | 0,006                |
| Fédération de Russie                  | 1,206                |                      |
| Fidji                                 | 0,003                | 0,004                |
| Finlande                              | 0,567                | 0,544                |
| France                                | 6,333                | 6,151                |
| Gabon                                 | 0,008                | 0,009                |
| Gambie                                | 0,001                | 0,001                |
| Géorgie                               | 0,003                | 0,003                |
| Ghana                                 | 0,004                | 0,004                |
| Grèce                                 | 0,599                | 0,541                |
| Grenade                               | 0,001                | 0,001                |
| Guatemala                             | 0,032                | 0,031                |
| Guinée                                | 0,001                | 0,003                |

| États Membres                 | Barème proposé       | Barème               |
|-------------------------------|----------------------|----------------------|
|                               | 2008-9 <sup>33</sup> | 2006-7 <sup>34</sup> |
| Guinée équatoriale            | 0,002                | 0,002                |
| Guinée-Bissau                 | 0,001                | 0,001                |
| Guyana                        | 0,001                | 0,001                |
| Haïti                         | 0,002                | 0,003                |
| Honduras                      | 0,005                | 0,005                |
| Hongrie                       | 0,245                | 0,129                |
| Îles Cook                     | 0,001                | 0,001                |
| Îles Marshall                 | 0,001                | 0,001                |
| Îles Salomon                  | 0,001                | 0,001                |
| Inde                          | 0,452                | 0,430                |
| Indonésie                     | 0,162                | 0,145                |
| Iran, République islamique d' | 0,181                | 0,160                |
| Iraq                          | 0,015                | 0,016                |
| Irlande                       | 0,447                | 0,357                |
| Islande                       | 0,037                | 0,035                |
| Israël                        | 0,421                | 0,476                |
| Italie                        | 5,105                | 4,983                |
| Jamahiriya arabe libyenne     | 0,062                | 0,135                |
| Jamaïque                      | 0,010                | 0,008                |
| Japon                         | 16,708               | 19,858               |
| Jordanie                      | 0,012                | 0,011                |
| Kazakhstan                    | 0,029                | 0,026                |
| Kenya                         | 0,010                | 0,009                |
| Kiribati                      | 0,001                | 0,001                |
| Koweït                        | 0,183                | 0,165                |
| Lesotho                       | 0,001                | 0,001                |
| Lettonie                      | 0,018                | 0,015                |
| Liban                         | 0,034                | 0,025                |
| Libéria                       | 0,001                | 0,001                |
| Lituanie                      | 0,031                | 0,025                |
| Luxembourg                    | 0,086                | 0,079                |
| Madagascar                    | 0,002                | 0,003                |
| Malaisie                      | 0,191                | 0,207                |
| Malawi                        | 0,001                | 0,001                |
| Maldives                      | 0,001                | 0,001                |
| Mali                          | 0,001                | 0,002                |
| Malte                         | 0,017                | 0,014                |
| Maroc                         | 0,042                | 0,048                |
| Maurice                       | 0,011                | 0,011                |
| Mauritanie                    | 0,001                | 0,001                |
| Mexique                       | 2,268                | 1,921                |
| Micronésie, États fédérés de  | 0,001                | 0,001                |

| États Membres                              | Barème proposé       | Barème               |
|--------------------------------------------|----------------------|----------------------|
|                                            | 2008-9 <sup>33</sup> | 2006-7 <sup>34</sup> |
| Moldova, République de                     | 0,001                | 0,001                |
| Monaco                                     | 0,003                | 0,003                |
| Mongolie                                   | 0,001                | 0,001                |
| Mozambique                                 | 0,001                | 0,001                |
| Myanmar                                    | 0,005                | 0,010                |
| Namibie                                    | 0,006                | 0,006                |
| Nauru                                      | 0,001                | 0,001                |
| Népal                                      | 0,003                | 0,004                |
| Nicaragua                                  | 0,002                | 0,001                |
| Niger                                      | 0,001                | 0,001                |
| Nigéria                                    | 0,048                | 0,043                |
| Nioué                                      | 0,001                | 0,001                |
| Norvège                                    | 0,786                | 0,693                |
| Nouvelle-Zélande                           | 0,257                | 0,226                |
| Oman                                       | 0,073                | 0,071                |
| Ouganda                                    | 0,003                | 0,006                |
| Ouzbékistan                                | 0,008                | 0,014                |
| Pakistan                                   | 0,059                | 0,056                |
| Palaos                                     | 0,001                | 0,001                |
| Panama                                     | 0,023                | 0,019                |
| Papouasie-Nouvelle-Guinée                  | 0,002                | 0,003                |
| Paraguay                                   | 0,005                | 0,012                |
| Pays-Bas                                   | 1,883                | 1,724                |
| Pérou                                      | 0,078                | 0,094                |
| Philippines                                | 0,078                | 0,097                |
| Pologne                                    | 0,504                | 0,470                |
| Portugal                                   | 0,530                | 0,479                |
| Qatar                                      | 0,086                | 0,065                |
| République arabe syrienne                  | 0,016                | 0,039                |
| République centrafricaine                  | 0,001                | 0,001                |
| République démocratique populaire de Corée | 0,007                | 0,010                |
| République démocratique populaire lao      | 0,001                | 0,001                |
| République dominicaine                     | 0,024                | 0,036                |
| République kirghize                        | 0,001                | 0,001                |
| République tchèque                         | 0,283                | 0,187                |
| République-Unie de Tanzanie                | 0,006                | 0,006                |
| Roumanie                                   | 0,070                | 0,061                |
| Royaume-Uni                                | 6,675                | 6,250                |
| Rwanda                                     | 0,001                | 0,001                |
| Sainte-Lucie                               | 0,001                | 0,002                |
| Saint-Kitts-et-Nevis                       | 0,001                | 0,001                |
| Saint-Marin                                | 0,003                | 0,003                |

| États Membres                          | Barème proposé       | Barème               |
|----------------------------------------|----------------------|----------------------|
|                                        | 2008-9 <sup>33</sup> | 2006-7 <sup>34</sup> |
| Saint-Vincent-et-les Grenadines        | 0,001                | 0,001                |
| Samoa                                  | 0,001                | 0,001                |
| Sao-Tomé-et-Principe                   | 0,001                | 0,001                |
| Sénégal                                | 0,004                | 0,005                |
| Serbie                                 | 0,021                | 0,019                |
| Seychelles                             | 0,002                | 0,002                |
| Sierra Leone                           | 0,001                | 0,001                |
| Slovaquie                              | 0,063                | 0,052                |
| Slovénie                               | 0,097                | 0,084                |
| Somalie                                | 0,001                | 0,001                |
| Soudan                                 | 0,010                | 0,008                |
| Sri Lanka                              | 0,016                | 0,017                |
| Suède                                  | 1,076                | 1,018                |
| Suisse                                 | 1,222                | 1,221                |
| Suriname                               | 0,001                | 0,001                |
| Swaziland                              | 0,002                | 0,002                |
| Tadjikistan                            | 0,001                | 0,001                |
| Tchad                                  | 0,001                | 0,001                |
| Thaïlande                              | 0,187                | 0,213                |
| Timor-Leste                            | 0,001                | 0,001                |
| Togo                                   | 0,001                | 0,001                |
| Tonga                                  | 0,001                | 0,001                |
| Trinité-et-Tobago                      | 0,027                | 0,023                |
| Tunisie                                | 0,031                | 0,033                |
| Turkménistan                           | 0,006                | 0,005                |
| Turquie                                | 0,383                | 0,380                |
| Tuvalu                                 | 0,001                | 0,001                |
| Ukraine                                | 0,045                | 0,040                |
| Uruguay                                | 0,027                | 0,049                |
| Vanuatu                                | 0,001                | 0,001                |
| Venezuela (République bolivarienne de) | 0,201                | 0,174                |
| Viet Nam                               | 0,024                | 0,021                |
| Yémen                                  | 0,007                | 0,006                |
| Zambie                                 | 0,001                | 0,002                |
| Zimbabwe                               | 0,008                | 0,007                |



## ANNEXE E

**AMENDEMENT À L'ARTICLE XXII DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA FAO  
TEXTE AUTHENTIQUE DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA FAO EN LANGUE RUSSE  
(PROJET DE RÉSOLUTION DE LA CONFÉRENCE)**

**LA CONFÉRENCE,**

**Rappelant** la décision prise par la première session de la Conférence tenue à Québec (Canada) du 16 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1945, selon laquelle les langues de l'Organisation seraient celles adoptées par l'Organisation des Nations Unies;

**Rappelant en outre** la décision prise par la Conférence à sa session extraordinaire tenue à Washington en 1950, selon laquelle les amendements nécessaires devaient être apportés à l'Acte constitutif pour que ses versions dans les autres langues de l'Organisation fassent également foi;

**Considérant** que le Bélarus et la Fédération de Russie sont devenus des États Membres de l'Organisation en 2005 et 2006 respectivement;

Ayant pris connaissance du fait qu'à sa cent trente-deuxième session, tenue du 18 au 22 juin 2007, le Conseil, donnant suite à la recommandation du Comité des questions constitutionnelles et juridiques formulée à sa quatre-vingt-unième session, tenue les 4 et 5 avril 2007, a proposé que le texte de l'Acte constitutif en langue russe et les textes anglais, arabe, chinois, espagnol et français fassent également foi, et que l'Acte constitutif soit amendé en ce sens;

1. **Décide** d'amender comme suit l'Article XXII de l'Acte constitutif:  
« *Les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe de l'Acte constitutif font également foi.* »
2. **Approuve** le texte authentique en russe de l'Acte constitutif, tel qu'énoncé dans le document ...



## ANNEXE F

---

**AMENDEMENT À L'ARTICLE XLVII DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE  
L'ORGANISATION  
ADOPTION DU RUSSE EN TANT QUE LANGUE DE L'ORGANISATION  
(PROJET DE RÉOLUTION DE LA CONFÉRENCE)**

---

**LA CONFÉRENCE,**

**Rappelant** les décisions prises par la Conférence à sa trente-quatrième session en vue de l'approbation du texte authentique en russe de l'Acte constitutif de la FAO et de l'amendement de l'Article XXII de l'Acte constitutif aux termes duquel « *Les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe de l'Acte constitutif font également foi* »;

**Considérant** que le Bélarus et la Fédération de Russie sont devenus des États Membres de l'Organisation en 2005 et 2006 respectivement;

**Avant pris connaissance** du fait qu'à sa cent trente-deuxième session, tenue du 18 au 22 juin 2007, le Conseil, donnant suite à la recommandation du Comité des questions constitutionnelles et juridiques formulée à sa quatre-vingt-unième session, tenue les 4 et 5 avril 2007, a proposé que l'Article XLVII du Règlement général de l'Organisation soit amendé pour faire du russe une langue de l'Organisation;

**Décide** d'amender comme suit l'Article XLVII du Règlement général de l'Organisation:

« *L'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe sont les langues de l'Organisation* ».



## ANNEXE G

**AMENDEMENT À L'ARTICLE I DU STATUT DU PERSONNEL  
INTITULÉ *DEVOIRS, OBLIGATIONS ET PRIVILÈGES***

L'Article I du Statut du personnel intitulé « Devoirs, obligations et privilèges » est amendé comme suit:

*« 301.1.10. Les fonctionnaires ne peuvent être associés activement à la direction d'une entreprise à but lucratif, industrielle, commerciale ou autre, ni avoir des intérêts financiers dans une entreprise de cette nature, s'il doit en découler pour eux-mêmes ou l'entreprise considérée des avantages résultant de l'emploi qu'ils occupent à la FAO.*

*301.1.11. Tous les fonctionnaires de la classe D-1 ou de rang supérieur peuvent être tenus de souscrire, lors de leur nomination, puis à intervalles fixés par le Directeur général, une déclaration de situation financière au nom de leur conjoint et enfants à charge et en leur nom propre, et aider le Directeur général à vérifier l'exactitude des renseignements fournis à sa demande. Ils doivent notamment certifier dans leur déclaration qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts entre leurs biens et activités économiques, ainsi que ceux de leur conjoint et enfants à charge, et leurs fonctions officielles ou l'intérêt de la FAO. La déclaration est confidentielle et ne peut être utilisée que sur instructions du Directeur général en application de l'article 301.1.10. Le Directeur général peut exiger d'autres fonctionnaires qu'ils souscrivent également une déclaration de situation financière s'il estime que l'intérêt de l'Organisation l'exige ».*



ANNEXE H  
**CALENDRIER PROVISOIRE 2007-2008 DES SESSIONS  
DES ORGANES DIRECTEURS DE LA FAO, ET  
DES AUTRES PRINCIPALES SESSIONS**

|                  | 2007           |                   | 2008           |                            |
|------------------|----------------|-------------------|----------------|----------------------------|
| <b>JANVIER</b>   | <b>117 CF</b>  | <b>24</b>         |                |                            |
| <b>FÉVRIER</b>   | ECOSOC 1       | 6                 | PAM            | 4-8                        |
|                  | FIDA/CG        | 12-16             | ECOSOC 1       | 5                          |
|                  | PAM            | 19-23             | FIDA/CG        | 11-15                      |
| <b>MARS</b>      | <b>27 COFI</b> | <b>5-9</b>        | <b>29 NERC</b> | <b>1-5</b>                 |
|                  | <b>18 COFO</b> | <b>13-16</b>      | <b>83 CQCJ</b> | <b>17-18</b>               |
|                  |                |                   | <b>25 ARC</b>  | <b>31/03-4/04</b>          |
| <b>AVRIL</b>     | <b>81 CQCJ</b> | <b>4-5</b>        | <b>30 LARC</b> | <b>14-18</b>               |
|                  | <b>FIDA/CA</b> | <b>16-20</b>      | FIDA/CA        | 21-25                      |
|                  | <b>66 CCP</b>  | <b>23-25</b>      |                |                            |
|                  | <b>20 COAG</b> | <b>25-28</b>      |                |                            |
| <b>MAI</b>       | <b>33 CSA</b>  | <b>7-10</b>       | <b>29 APRC</b> | <b>19-23</b>               |
|                  | <b>118 CF</b>  | <b>17-25</b>      | <b>99 CP</b>   | <b>26-30</b>               |
|                  | <b>97 CP</b>   | <b>21-25</b>      | <b>120 CF</b>  | <b>26-30</b>               |
| <b>JUIN</b>      | PAM            | 4 - 8             | PAM            | 9-13                       |
|                  | <b>132 CL</b>  | <b>18-22</b>      | <b>26 ERC</b>  | <b>23-27</b>               |
| <b>JUILLET</b>   | ECOSOC 2       | 2                 | ECOSOC 2       | ..                         |
| <b>AOÛT</b>      |                |                   |                |                            |
| <b>SEPTEMBRE</b> | <b>119 CF</b>  | <b>3-7</b>        | FIDA/CA        | 8-12                       |
|                  | <b>98 CP</b>   | <b>3-7</b>        | UNGA           | 16                         |
|                  | FIDA/CA        | 10-14             | <b>84 CQCJ</b> | <b>29-30</b>               |
|                  | UNGA           | 18                |                |                            |
|                  | <b>82 CQCJ</b> | <b>27-28</b>      |                |                            |
| <b>OCTOBRE</b>   | <b>JMA</b>     | <b>16 (MARDI)</b> | <b>121 CF</b>  | <b>6-10</b>                |
|                  | PAM            | 22-26             | <b>100 CP</b>  | <b>6-10</b>                |
|                  |                |                   | <b>34 CSA</b>  | <b>13-17</b>               |
|                  |                |                   | <b>JMA</b>     | <b>16 (JEUDI)</b>          |
|                  |                |                   | PAM            | 27-31                      |
| <b>NOVEMBRE</b>  | <b>133 CL</b>  | <b>14-16</b>      | <b>135 CL</b>  | <b>17-21 (À CONFIRMER)</b> |
|                  | <b>34 C</b>    | <b>17-24</b>      |                |                            |
|                  | <b>134 CL</b>  | <b>26</b>         |                |                            |
| <b>DÉCEMBRE</b>  | FIDA/CA        | 10-14             | FIDA/CA        | 15-19                      |

Pâques: 8 avril 2007  
Début du Ramadan: 13 septembre 2007  
Eid Al-Fitr: 13 octobre 2007  
Eid Al-Adha: 20 décembre 2007

Pâques: 23 mars 2008  
Début du Ramadan: 2 septembre 2008  
Eid al Fitr: 1er octobre 2008  
Eid Al-Adha: 8 décembre 2008

APRC Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique  
ARC Conférence régionale pour l'Afrique  
C Conférence  
CQCJ Comité des questions constitutionnelles et juridiques  
CCP Comité des produits  
CSA Comité de la sécurité alimentaire mondiale  
CL Conseil  
COAG Comité de l'agriculture  
COFI Comité des pêches  
COFO Comité des forêts  
ECOSOC Conseil économique et social des Nations Unies (1: début de la session d'organisation; 2: début de la session de fond)

ERC Conférence régionale pour l'Europe  
CF Comité financier  
FIDA/CA Conseil d'administration du FIDA  
FIDA/CG Conseil des gouverneurs du FIDA  
LARC Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
NERC Conférence régionale pour le Proche-Orient  
CP Comité du Programme  
UNGA Assemblée générale des Nations Unies (ouverture)  
JMA Journée mondiale de l'alimentation  
PAM Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial



## COMITÉ DU PROGRAMME

### (novembre 2005 – novembre 2007)

#### Président

Royaume-Uni (M. Wyatt) <sup>1</sup>

#### Membres

Afghanistan (A.R. Ayazi)  
 Afrique du Sud (Mme V.B. Titi)  
 Australie (Mme J. Barfield)  
 Canada (J. Melanson)  
 Inde (G. Nair) <sup>2</sup>

Jamahiriya arabe libyenne (A.A. Zaied) <sup>4</sup>  
 Jamaïque (F.B. Zenny) <sup>3</sup>  
 Nigéria (G. Lombin) <sup>5</sup>  
 Philippines (R.S. Recide)  
 République dominicaine (M. A. Caamaño)

<sup>1</sup> Remplacé par V. Heard (Royaume-Uni) à partir de la quatre-vingt-seizième session.

<sup>2</sup> Remplacé par R. Parasuram à partir de la quatre-vingt-quinzième session.

<sup>3</sup> Remplacé par Mme Z. Budhan à partir de la quatre-vingt-seizième session.

<sup>4</sup> Remplacé par S.A. Essa pour la quatre-vingt-seizième session.

<sup>5</sup> Remplacé par Y. Olinaran à partir de la quatre-vingt-dix-septième session.

## COMITÉ FINANCIER

### (novembre 2005 – Novembre 2007)

#### Président

Pakistan (A.A. Khawaja)

#### Membres

Allemagne (E.W. Hein)  
 Côte d'Ivoire (A. Bakayoko)  
 Danemark (S. Skatte)  
 États-Unis d'Amérique (J.M. Cleverley) <sup>2,3</sup>  
 Italie (A. Zodda) <sup>1</sup> (S. Yokoi)

Japon (S. Yokoi)  
 Paraguay (Mme A.M. Baiardi Quesnel)  
 Pérou (R. Seminario)  
 Qatar (A.I. Al Abdulla)  
 Zimbabwe (Mme V. Takaendesa Mutiro) <sup>4</sup>

<sup>1</sup> Remplacé par R. Bettini pour la cent dix-huitième session (du 17 au 22 mai 2007).

<sup>2</sup> Remplacé par W. Brakel pour la cent treizième session.

<sup>3</sup> Remplacé par L. Brudvig pour la cent quatorzième session.

<sup>4</sup> Remplacée par Mme M. Muchada pour les cent quatorzième, cent quinzième et cent dix-huitième sessions.

## COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

### (novembre 2005 – novembre 2007)

Belgique  
 États-Unis d'Amérique  
 Gabon  
 Guatemala

Philippines  
 République arabe syrienne  
 République tchèque

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM 2006

#### Mandat prenant fin le

#### Élus par le Conseil de la FAO

#### Élus par l'ECOSOC

31 décembre 2007

Allemagne Canada (D)  
 Canada (D) Congo (A)  
 Congo (A)  
 Haïti (C)  
 Koweït (B) <sup>1</sup>  
 Niger (A)

Australie (D)  
 Chine (B)  
 Cuba (C)  
 Éthiopie (A)  
 Norvège (D)  
 Tunisie (A)

31 décembre 2008

Algérie (A) <sup>2</sup>  
 Autriche (D)  
 Colombie (C)  
 République-Unie de Tanzanie (D)  
<sup>3</sup>Slovénie (E)  
 Suisse (D)

Indonésie (B)  
 Japon (D)  
 Mexique (C)  
 Royaume-Uni (D)  
 Ukraine (E)  
 Zimbabwe (A)

31 décembre 2009

États-Unis d'Amérique (D)  
 Pakistan (B)  
 Pays-Bas (D)  
 Pérou (C)  
 Philippines (B)  
 Zambie (A)

Cap-Vert (A)  
 Fédération de Russie (E)  
 Inde (B)  
 Iran (République islamique d') (B)  
 Nouvelle-Zélande (D)  
 Suède (D)

<sup>1</sup> Le Koweït a remplacé la Thaïlande au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

<sup>2</sup> Le Soudan a remplacé l'Algérie au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

<sup>3</sup> Occupe un siège par rotation pour la période 2006-2008.

## MEMBRES DE LA FAO (190)

(au 22 juin 2007)

|                                                |                                |                                        |
|------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------|
| Afghanistan                                    | Géorgie                        | Pakistan                               |
| Afrique du Sud                                 | Ghana                          | Palaos                                 |
| Albanie                                        | Grèce                          | Panama                                 |
| Algérie                                        | Grenade                        | Papouasie-Nouvelle-Guinée              |
| Allemagne                                      | Guatemala                      | Paraguay                               |
| Angola                                         | Guinée                         | Pays-Bas                               |
| Antigua-et-Barbuda                             | Guinée-Bissau                  | Pérou                                  |
| Arabie saoudite                                | Guyana                         | Philippines                            |
| Argentine                                      | Haïti                          | Pologne                                |
| Arménie                                        | Honduras                       | Portugal                               |
| Australie                                      | Hongrie                        | Qatar                                  |
| Autriche                                       | Îles Cook                      | République arabe syrienne              |
| Azerbaïdjan                                    | Îles Marshall                  | République centrafricaine              |
| Bahamas                                        | Îles Salomon                   | République de Corée                    |
| Bahreïn                                        | Inde                           | République démocratique du Congo       |
| Bangladesh                                     | Indonésie                      | République démocratique populaire lao  |
| Barbade                                        | Iran (République islamique d') | République de Moldova                  |
| Bélarus                                        | Iraq                           | République dominicaine                 |
| Belgique                                       | Irlande                        | République pop. démocratique de Corée  |
| Belize                                         | Islande                        | République tchèque                     |
| Bénin                                          | Israël                         | République-Unie de Tanzanie            |
| Bhoutan                                        | Italie                         | Roumanie                               |
| Bolivie                                        | Jamahiriya arabe libyenne      | Royaume-Uni                            |
| Bosnie-Herzégovine                             | Jamaïque                       | Rwanda                                 |
| Botswana                                       | Japon                          | Sainte-Lucie                           |
| Brésil                                         | Jordanie                       | Saint-Kitts-et-Nevis                   |
| Bulgarie                                       | Kazakhstan                     | Saint-Marin                            |
| Burkina Faso                                   | Kenya                          | Saint-Vincent-et-les Grenadines        |
| Burundi                                        | Kirghizistan                   | Samoa                                  |
| Cambodge                                       | Kiribati                       | Sao Tomé-et-Principe                   |
| Cameroun                                       | Koweït                         | Sénégal                                |
| Canada                                         | Lesotho                        | Serbie                                 |
| Cap-Vert                                       | Lettonie                       | Seychelles                             |
| Chili                                          | Liban                          | Sierra Leone                           |
| Chine                                          | Libéria                        | Slovaquie                              |
| Chypre                                         | Lituanie                       | Slovénie                               |
| Colombie                                       | Luxembourg                     | Somalie                                |
| Communauté européenne<br>(Organisation membre) | Madagascar                     | Soudan                                 |
| Comores                                        | Malaisie                       | Sri Lanka                              |
| Congo                                          | Malawi                         | Suède                                  |
| Costa Rica                                     | Maldives                       | Suisse                                 |
| Côte d'Ivoire                                  | Mali                           | Suriname                               |
| Croatie                                        | Malte                          | Swaziland                              |
| Cuba                                           | Maroc                          | Tadjikistan                            |
| Danemark                                       | Maurice                        | Tchad                                  |
| Djibouti                                       | Mauritanie                     | Thaïlande                              |
| Dominique                                      | Mexique                        | Timor-Leste                            |
| Égypte                                         | Micronésie (États fédérés de)  | Togo                                   |
| El Salvador                                    | Monaco                         | Tonga                                  |
| Émirats arabes unis                            | Mongolie                       | Trinité-et-Tobago                      |
| Équateur                                       | Mozambique                     | Tunisie                                |
| Érythrée                                       | Myanmar                        | Turkménistan                           |
| Espagne                                        | Namibie                        | Turquie                                |
| Estonie                                        | Nauru                          | Tuvalu                                 |
| États-Unis d'Amérique                          | Népal                          | Ukraine                                |
| Éthiopie                                       | Nicaragua                      | Uruguay                                |
| Ex-République yougoslave<br>de Macédoine (l')  | Niger                          | Vanuatu                                |
| Fédération de Russie                           | Nigéria                        | Venezuela (République bolivarienne du) |
| Fidji                                          | Nioué                          | Viet Nam                               |
| Finlande                                       | Norvège                        | Yémen                                  |
| France                                         | Nouvelle-Zélande               | Zambie                                 |
| Gabon                                          | Oman                           | Zimbabwe                               |
| Gambie                                         | Ouganda                        |                                        |
|                                                | Ouzbékistan                    |                                        |

ISBN 978-92-5-105713-1 ISSN 0251-5296



TR/M/J9797E/1/05.07/300

